CONGRÈS ANNUEL AFMNB 2023

Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick

MONCTON
13 AU 15 OCTOBRE 2023

ENSEMBLE, BÂTISSONS L'AVENIR DE NOS COMMUNAUTÉS !

AFMNB
Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick

Mistral est honorée
de participer
activement au
développement
des communautés
francophones.

agencemistral.com

AGENCE
CRÉATIVE
AGENCY

mistral

TABLE DES MATIÈRES

PROGRAMMATION OFFICIELLE **4**

INFORMATIONS GÉNÉRALES **6**

Conseil d'administration 2023 7

Message du président de l'AFMNB 9

Message du ministre fédéral de la Sécurité publique, des Institutions démocratiques et des Affaires intergouvernementales 10

Message du ministre fédéral de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et des Langues officielles 11

Message de la ministre fédérale des Anciens combattants et ministre associée de la Défense nationale du Canada 12

Message du ministre provincial des Gouvernements locaux et de la Francophonie 15

PROGRAMMATION **16**

Ateliers du samedi 14 octobre, bloc 1 17

Ateliers du samedi 14 octobre, bloc 2 21

Tables rondes et plénière 25

PRIX DE RECONNAISSANCES **28**

Prix Louis-J.-Robichaud 29

Prix Jean-Jacques Roy 31

Prix Personnalité municipale de l'année 35

RAPPORT ANNUEL **38**

À propos 39

Équipe 44

Politique 45

Services aux membres 54

Partenariats 66

Jeunesse Canada au travail 68

Autres 69

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2023 ..... **72**

Rapport du président 73

Rapport du directeur général 75

Ratification des décisions du conseil d'administration 78

Procès-verbal de la 33e assemblée générale annuelle 87

Rapport des auditeurs 93

État des résultats abrégé 95

HORAIRE DU CONGRÈS

VENDREDI 13 OCTOBRE	
17 h	**Inscriptions et ouverture du Salon de l'innovation**
18 h	**Salon de l'innovation et réception** > *En partenariat avec BFL Canada*
20 h 30	**Ouverture officielle**
21 h	**Tirage des prix de présence**

SAMEDI 14 OCTOBRE	
7 h 45	**Déjeuner réseautage** > *En partenariat avec Brunswick Lift Rentals*
8 h 15	**Mot de bienvenue**
8 h 25	**Table ronde - Opportunités de rapprochement entre la France et l'Acadie**
9 h 30	**Premier bloc d'ateliers au choix** 1. *Gérer ses actifs de façon durable : témoignages, outils et idées* 2. *Immigration : création de communauté inclusives* 3. *Adaptation aux changements climatiques : des outils à votre portée*
10 h 30	**Pause santé** > *En partenariat avec la CBDC*
10 h 45	**Tables rondes par région**
12 h	**Dîner** > *En partenariat avec VIA Rail*
13h	**Mot de la commissaire aux langues officielles du Nouveau-Brunswick, Shirley C. MacLean, c.r.**
13 h 15	**Conférence humoristique avec l'Ensemble vide**
14h	**Plénière - L'avenir du cadre fiscal du Nouveau-Brunswick**

15 h	**Pause santé** > *En partenariat avec Forté Communication*
15 h 15	**Deuxième bloc d'ateliers au choix** 4. *Infrastructures vertes et solutions basées sur la nature* 5. *Engagement citoyen dans le devenir de sa communauté* 6. *Intégrer des considérations climatiques à vos logements abordables*

BANQUET

En partenariat avec A.L.P.A. Equipment

18 h — ***Réseautage pré-banquet, bar dans la mezzanine***

18 h 30 — ***Remise de prix :***

- ***Prix Louis-J.-Robichaud***
  Une présentation d'UNI Coopération financière
- ***Prix Jean-Jacques-Roy : Excellence innovation municipale***
  Une présentation de Roy Consultants
- ***Prix Personnalité municipale de l'année***
  Une présentation du CN

DIMANCHE 15 OCTOBRE

	34e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
7 h 45	**Déjeuner**
8 h 30	**Début des délibérations**

SECTION 1

INFORMATIONS GÉNÉRALES

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION 2023

Président
Yvon Godin
Conseiller de la ville de Rivière-du-Nord

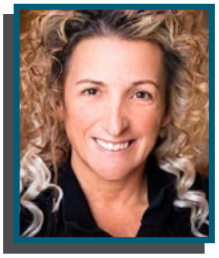

1re Vice-présidente
Lisa Parent
Conseillère de la ville d'Edmundston

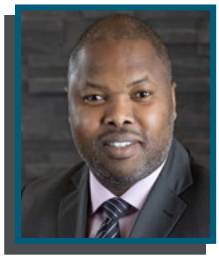

2e Vice-président
Kassim Doumbia
Maire de la ville de Shippagan

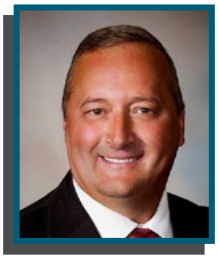

Représentant Restigouche
Mario Pelletier
Maire du village de Bois-Joli

Représentant Péninsule acadienne
Denis Losier
Maire de la municipalité régionale de Tracadie

Représentant Kent
Achille Bastarache
Conseiller de la ville de Grand-Bouctouche

Représentant Chaleur
Daniel Guitard
Maire de la ville de Belle-Baie

Représentante Sud-Est
Mariane Cullen
Conseillère de la ville de Memramcook

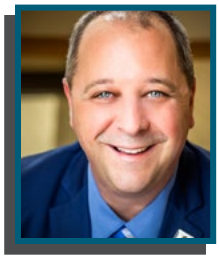

Représentant Nord-Ouest
Éric Marquis
Maire de la ville d'Edmundston

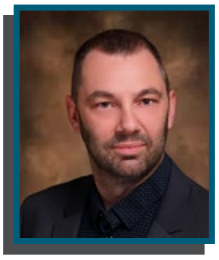

Directeur général
Pascal Reboul
AFMNB

Fière Partenaire

Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick

energienb.com

Énergie NB Power

débordant d'énergie

MESSAGE DU PRÉSIDENT DE L'AFMNB

Au nom du conseil d'administration et en mon nom personnel, il me fait grand plaisir de vous souhaiter la bienvenue à Moncton pour la tenue du 34e Congrès annuel de l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick. Je tiens tout d'abord à remercier l'équipe d'avoir organisé avec brio cet événement devenu un incontournable du monde municipal francophone du Nouveau-Brunswick.

Le thème du Congrès cette année, « Ensemble, bâtissons l'avenir de nos communautés ! » marque le renouveau et le regard que portent nos membres vers l'avenir. Ce thème est lié à la municipalisation de la très grande majorité du territoire à la suite de la Réforme de la gouvernance locale qui a été mise en place en janvier 2023. Il renvoi au besoin de partage plus équitable des ressources et davantage de contrôle sur le développement tout en soulignant que les nouvelles municipalités ont l'opportunité de faire preuve de responsabilité collective et individuelle et d'unir leurs forces et leurs capacités.

Durant ce 34e Congrès, nous allons en profiter pour discuter de plusieurs initiatives et priorités inspirantes sur lesquelles devraient porter nos nouvelles municipalités, entre autres, l'accueil de nouveaux arrivants francophones, le cadre fiscal provincial et le rapprochement entre la France et l'Acadie. Des ateliers seront aussi présentés sur les besoins et priorités des municipalités, sur la gestion durable des actifs, sur l'immigration, les outils d'adaptation aux changements climatiques, le logement abordable, et autres à ne pas manquer.

Je vous invite à saisir l'occasion d'aller vers les organismes et les entreprises qui seront représentés lors du Salon de l'innovation municipale le vendredi soir, afin de découvrir divers services spécialisés liés au monde municipal. Profitez pleinement de ce congrès pour faire de nouvelles connaissances et échanger différentes idées qui nourriront les municipalités afin qu'elles s'épanouissent pleinement.

En terminant, je remercie nos membres, ainsi que les dirigeants d'organismes communautaires et nos partenaires qui participent à cet événement mémorable.

Je nous souhaite toutes et tous un agréable Congrès dans la belle cité de Moncton !

Yvon Godin, président
Conseiller municipal de la ville de Rivière-du-Nord

AFMNB
Association francophone
des municipalités du Nouveau-Brunswick

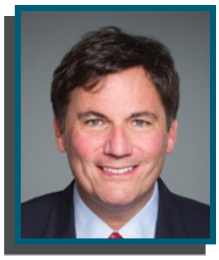

MESSAGE DU MINISTRE FÉDÉRAL DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE, DES INSTITUTIONS DÉMOCRATIQUES ET DES AFFAIRES INTERGOUVERNEMENTALES,

Bonjour à tous et à toutes et bienvenue à Moncton !

Le 34e Congrès annuel de l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick est une occasion de discuter des diverses perspectives de nos communautés francophones et bilingues à travers la province.

Au cours des prochains jours, vous explorez de nouvelles façons de favoriser des communautés innovatrices et dynamiques qui soutiennent l'innovation, font progresser l'action menée en matière de changement climatique et soutiennent le développement des communautés acadiennes et francophones du Nouveau-Brunswick.

En première ligne de prestation de service, l'expérience que vous apportez de votre municipalité respective vous permettra de mettre en valeur vos efforts pour bâtir des communautés prospères. Les dirigeants locaux présenteront des idées brillantes qui contribueront aux solutions solides face aux défis complexes auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui.

Ces nouvelles idées sont exactement ce dont nous avons besoin pour construire un Canada plus résilient. Notre gouvernement est fier de collaborer avec l'AFMNB à avancer le bien-être de nos communautés. En travaillant ensemble, nous pouvons maximiser l'impact de nos initiatives.

Alors que vous réfléchissez à votre séjour à Moncton, j'espère que votre regard vers l'avenir se fera avec un regain d'énergie. Équipés de nouvelles compétences, de nouveaux outils et de nouvelles ressources, les leaders présents dans cette salle serviront bien les Néo-Brunswickois.

J'ai hâte d'en apprendre davantage sur vos plans pour moderniser et renforcer nos communautés.

Je vous souhaite mes meilleurs vœux de succès pour votre conférence et un bon séjour à Moncton !

L'honorable Dominic LeBlanc, c.p., c.r., député
Ministre de la Sécurité publique, des Institutions démocratiques et des Affaires intergouvernementales

Canada

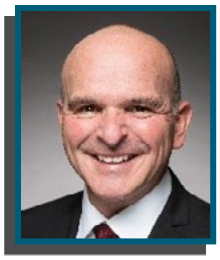

MESSAGE DU MINISTRE FÉDÉRAL DE L'EMPLOI, DU DÉVELOPPEMENT DE LA MAIN-D'ŒUVRE ET DES LANGUES OFFICIELLES

À titre de ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et des Langues officielles, c'est avec plaisir que je vous souhaite la bienvenue au Congrès annuel de l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick.

Notre richesse culturelle et linguistique est une véritable fierté, et nous sommes heureux de pouvoir compter sur les efforts d'organismes comme le vôtre pour assurer la vitalité de notre francophonie. La protection et la promotion du français nous tiennent à cœur et elles sont essentielles pour assurer un avenir prometteur aux générations de demain, particulièrement aux membres des communautés de langue officielle en situation minoritaire.

Je tiens à saluer le travail accompli par l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick. Je vous souhaite à tous et à toutes un excellent congrès. Je vous encourage à partager vos meilleures pratiques et à explorer de nouvelles idées pour favoriser le rayonnement du français.

L'honorable Randy Boissonnault
Ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et des Langues officielles

Canada

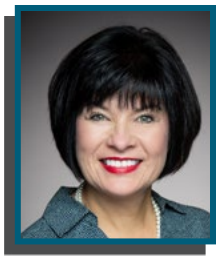

MESSAGE DE LA MINISTRE FÉDÉRALE DES ANCIENS COMBATTANTS ET MINISTRE ASSOCIÉE DE LA DÉFENSE NATIONALE DU CANADA, DÉPUTÉE MONCTON – RIVERVIEW – DIEPPE

Bienvenue à Moncton à l'occasion du 34e Congrès annuel de l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick.

Ce congrès annuel permet aux municipalités francophones de notre province de se rassembler, de se concerter, et de travailler ensemble pour faire face à un monde municipal en évolution. En tant que municipalités francophones, vous jouez tout un chacun un rôle important envers la protection et la promotion de la langue française et de la culture acadienne. Je vous remercie pour votre travail acharné, qui est si important.

Notre gouvernement continuera à répondre présent afin d'appuyer les communautés francophones en situation minoritaire, et je suis fière de l'annonce du Plan d'action pour les langues officielles 2023-2028 plus tôt cette année, où nous avons annoncé un investissement historique de 4,1 milliards de dollars pour appuyer nos langues officielles.

À titre de ministre des Anciens combattants et ministre associée de la Défense nationale, je remercie tous ceux et celles qui assurent le bon déroulement de ce congrès. Je vous souhaite une rencontre agréable et des échanges productifs.

L'honorable Ginette Petitpas-Taylor
Ministre des Anciens combattants et ministre associée de la Défense nationale

Canada

JE SUIS ABONNÉ À L'ACADIE NOUVELLE.

ET VOUS?

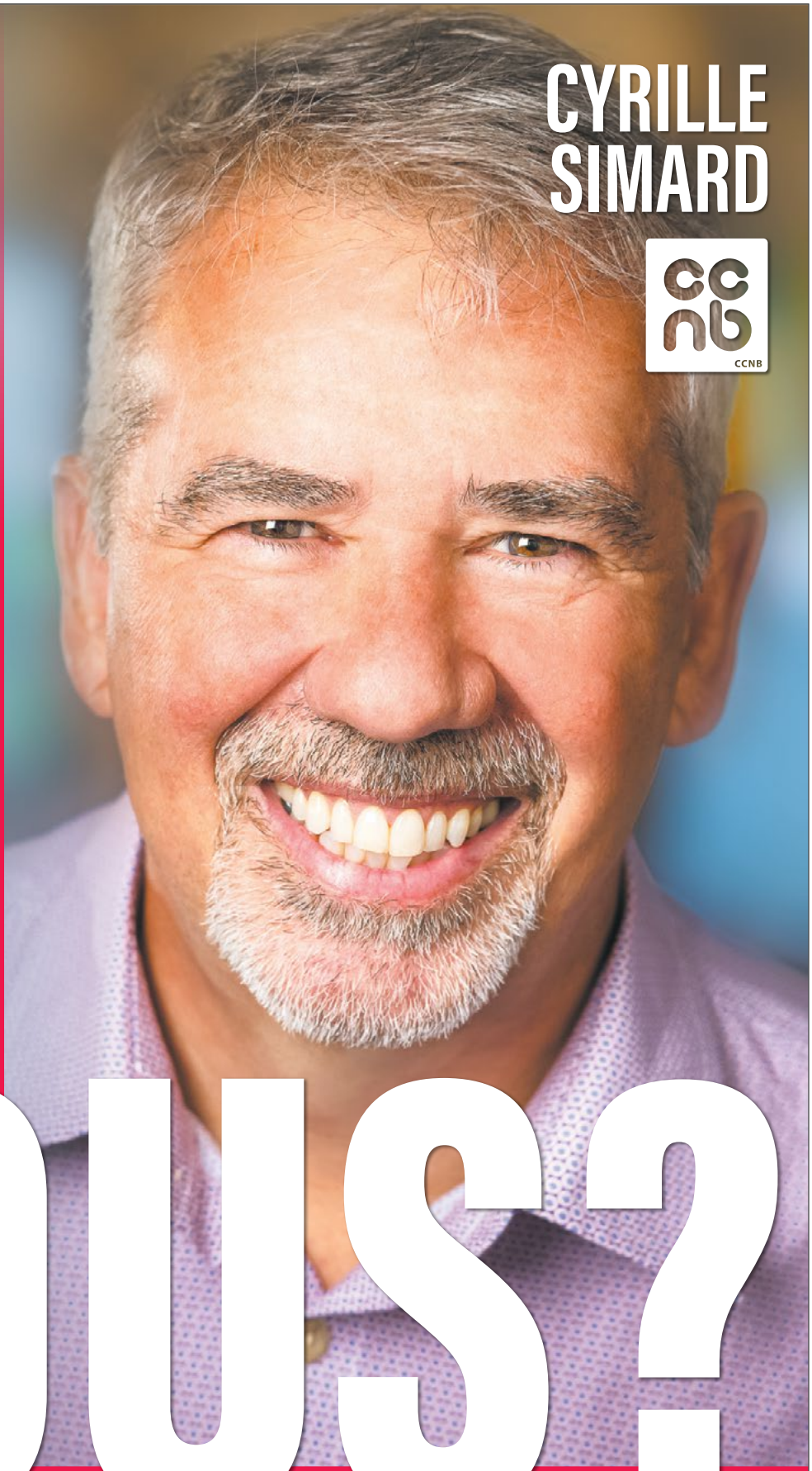

1 800 561-2255

acadienouvelle.com

an

Obtenez une offre groupée à aussi peu que 99,99 $/mois*.

* Les tarifs peuvent augmenter

Faites-en plus avec Rogers

Service à la clientèle canadienne Nos spécialistes des centres d'appels, nos équipes de soutien technique sont disponibles 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, et nos spécialistes en magasin sont là pour vous quand vous en avez besoin.

Une expérience WiFi inégalée Grâce à une couverture et à une vitesse WiFi résidentielles supérieures, soutenues par notre Garantie de satisfaction WiFi. Seulement chez Rogers.

Expérience de contenu hors pair Chaînes flexibles au choix, télécommande vocale et caractéristiques exclusives comme l'appli sports et le coin enfants.

Soutenue par notre Garantie de satisfaction de 30 jours[1]

Balayez le code OR pour parler à votre spécialiste de comptes.

Fier commanditaire du 34e Congrès annuel de l'AFMNB

1 Offerte aux nouveaux clients résidentiels qui annulent tous leurs services résidentiels au cours des 30 premiers jours et qui demandent par la même occasion un remboursement. La Garantie ne peut être utilisée qu'une seule fois par activation de compte résidentiel. Consultez rogers.com/modalites pour obtenir de plus amples renseignements. © 2023 Rogers Communications

ROGERS

MESSAGE DU MINISTRE PROVINCIAL DES GOUVERNEMENTS LOCAUX ET DE LA FRANCOPHONIE,

À titre de ministre des Gouvernements locaux et ministre responsable de la Francophonie, je désire souhaiter à tous les participants à ce 34e congrès annuel d'excellentes délibérations.

Le thème « Ensemble, bâtissons l'avenir de nos communautés ! » s'aligne avec les valeurs du ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux et certaines des discussions qui porteront sur des questions comme le logement, l'immigration et l'efficacité énergétique intéresseront grandement les gouvernements locaux.

Quelle année historique pour notre belle province ! La réforme est pleinement entrée en vigueur le 1er janvier 2023, mais le travail n'est pas pour autant terminé.

Nous savons que la pleine mise en œuvre de la réforme de la gouvernance locale prendra du temps. Bon nombre des participants à ce congrès ont sûrement été appelés à contribuer à une étape ou l'autre du processus de la réforme et ont assuré la mise en œuvre des initiatives de la réforme. Je tiens à vous remercier de votre appui.

Je désire également souligner la deuxième Semaine annuelle de la municipalité et le sommet des finances qui ont eu lieu en septembre dernier.

L'esprit de collaboration est l'un des principaux facteurs qui nous a permis de progresser autant que nous l'avons fait. Ce désir de contribuer ensemble au bien commun a également permis d'aborder les problèmes de manière plus efficace afin d'apporter un soutien à l'ensemble de la province.

Grâce à ces efforts, nous démontrons que nous pouvons joindre nos efforts pour répondre aux besoins des membres de nos communautés.

Je suis enthousiaste à l'idée de travailler avec vous pour continuer à bâtir des communautés dynamiques et durables.

Je vous souhaite un excellent congrès.

L'honorable Glen Savoie,
Ministre des Gouvernements locaux et ministre de la Francophonie

New Nouveau Brunswick

SECTION 2

PROGRAMMATION

ATELIERS AU CHOIX
BLOC 1

SAMEDI 14 OCTOBRE
9h30 – 10h30

1 GÉRER SES ACTIFS DE FAÇON DURABLE : TÉMOIGNAGES, OUTILS ET IDÉES

En partenariat avec Englobe

Le financement du renouvellement ou des réparations aux infrastructures est un défi courant dans nos municipalités, et les décisio ns peuvent s'avérer compliquées. Heureusement, des outils ont été créés pour vous assister dans cet exercice et de nouveaux programmes et opportunités vous seront bientôt proposés. Lors de cet atelier nous vous présenterons les résultats du projet de Géoportail municipal ainsi que ce qu'il peut faire pour votre communauté. La gestion des actifs se transforme en gestion durable des infrastructures !

Animateur

Marcel Vienneau
Coordonnateur - gestion des actifs
AFMNB

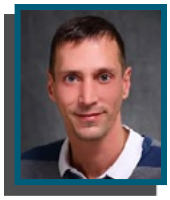

Intervenant

Alaa Maaref
Coordonnateur à la géomatique,
Commission de services régionaux
Nord-Ouest

2 IMMIGRATION : CRÉATION DE COMMUNAUTÉS INCLUSIVES

En partenariat avec Rogers

Alors que le nouveau Plan d'action pour les langues officielles (PALO) a été annoncé par le gouvernement du Canada en avril 2023, nous sommes dans le processus de dupliquer le projet des Communautés francophones accueillantes (CFA) dans certaines régions. Le but de cet atelier est d'informer les municipalités sur le projet et de leur offrir des outils et ressources favorisant la création de communautés inclusives.

Animatrice

Martine Rioux
Coordonnatrice de la
Communauté francophone
accueillante du Haut-Saint-Jean

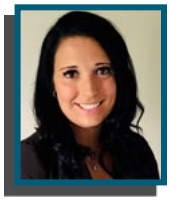

Intervenante

Angèle Losier
Directrice générale
Centre d'accueil et d'accompagnement
francophone des immigrants du
Sud-Est du Nouveau-Brunswick (CAFi)

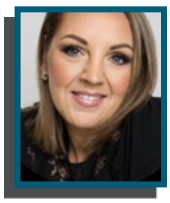

3 ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES : DES OUTILS À VOTRE PORTÉE

En partenariat avec Valorēs

Les municipalités font de plus en plus face à des enjeux climatiques de plus grandes amplitudes qui viennent affecter les actifs et engendrent des dépenses imprévues. Cet atelier présentera des outils pour mieux s'adapter aux changements climatiques. Vous aurez un aperçu des méthodologies pour évaluer les risques climatiques spécifiques à une région et à un secteur. Vous découvrirez aussi des outils qui encourageront une réflexion sur la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de projets d'adaptation, mais également pour appuyer le travail décisionnel.

Intervenant.e.s

Jenna Miller
Spécialiste en adaptation au changement climatique, CLIMAtlantic

Issa Coulibaly
Analyste du territoire – géomatique, Commission de services régionaux du Nord-Ouest

Animatrice

Marion Tétégan Simon PhD
Directrice de recherche, VALORĒS

A.L.P.A. EQUIPMENT LTD

YOUR PARTNER SINCE 1976 - VOTRE PARTENAIRE DEPUIS 1976

ALPA EQUIPMENT JCB

HD HYUNDAI CONSTRUCTION EQUIPMENT

A.L.P.A. Equipment est un concessionnaire familial du Nouveau-Brunswick autorisé à vendre les équipements de construction Hyundai et JCB, ainsi que le support pour les pièces et service. A.L.P.A. Equipment offre également un service de location d'équipement, pour moyen et court terme dans le Canada atlantique et l'est du Québec.

Hyundai et JCB offrent des équipements innovants et des possibilités intéressantes pour les municipalités, ainsi que pour les travaux publics.

Avec cinq succursales, nous sommes prêts à répondre à vos besoins. Notre personnel spécialisé dans l'équipements, les pièces et le soutien technique et mécanique est toujours à proximité et prêt à vous aider.

BALMORAL, N.B.	FREDERICTON, N.B.	EDMUNDSTON, N.B.	TRURO, N.S.	MONCTON, N.B.
(506) 826-2717	(506) 452-9818	(506) 735-4144	(902) 897-2717	(506) 861-2572

www.alpaequipment.com

BFL CANADA

La différence pour les municipalités canadiennes

Fière partenaire du *Congrès de l'Association Francophone des Municipalités du Nouveau-Brunswick*

BFL CANADA services de risques et assurances inc.

bflcanada.ca/fr/municipalites |

ATELIERS AU CHOIX
BLOC 2

SAMEDI 14 OCTOBRE

15 h 15 - 16 h 15

4 INFRASTRUCTURES VERTES ET SOLUTIONS BASÉES SUR LA NATURE

En partenariat avec Peach Marketing

Les infrastructures vertes, également appelées infrastructures naturelles, font référence à des éléments et systèmes conçus, aménagés ou utilisés pour fournir des services écosystémiques similaires à ceux fournis par les écosystèmes naturels. Ces infrastructures visent à intégrer des solutions basées sur la nature pour répondre à des besoins en matière d'environnement, de développement durable et d'amélioration de la qualité de vie des populations.

Cet atelier permettra d'en apprendre davantage sur les bénéfices environnementaux et budgétaires à long terme fournis par les infrastructures vertes. L'atelier fournira des exemples concrets d'applications, les succès et défis, ainsi que les outils développés par nos partenaires pour améliorer le processus d'implantation et les coûts-bénéfice de ces infrastructures.

Intervenant.e

Lilian Barraclough
Coordinatrix de projet — pour l'initiative de recherche et de connaissances, Réseau environnemental du Nouveau-Brunswick

Animateur

Adrian Prado
Analyste du territoire — recherche et développement durable, Commission de services régionaux Nord-Ouest

5 ENGAGEMENT CITOYEN DANS LE DEVENIR DE SA COMMUNAUTÉ

En partenariat avec l'Acadie Nouvelle

Il peut être bénéfique d'inclure les citoyens dans les processus de prise de décision. L'engagement de la population comporte ses défis, mais il comporte de nombreux avantages. Lors de cet atelier, trois représentants municipaux présenteront des initiatives lors desquelles ils ont fait appel à la participation de la communauté. Quels ont été les résultats ? Quels ont été les défis ? Quels ont été les bénéfices ? Vous serez à même de comparer vos expériences avec celles vos collègues.

Intervenant.e.s

Jean-Guy Levesque
Maire de Campbellton

Maurice Maillet
Conseiller municipal
de Champdoré

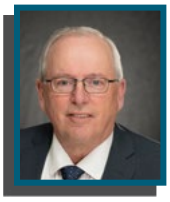

Éric Marquis
Maire d'Edmundston

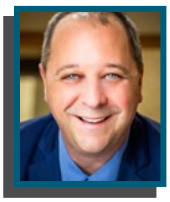

Animateur

Mario Pelletier
Maire de Bois-Joli

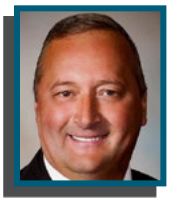

6 INTÉGRER DES CONSIDÉRATIONS CLIMATIQUES À VOS LOGEMENTS ABORDABLES

En partenariat avec Ordinix

En pleine crise du logement et alors que de nouvelles responsabilités sont transférées à un niveau local, les municipalités sont appelées à participer à la construction ou à la rénovation de bâtiments pour la création de logements abordables.

Vous serez certainement appelés à prendre des décisions :

- Est-ce que nous allons acheter, rénover ou construire de nouveaux bâtiments ?
- À quel endroit seront-ils construits ? L'endroit est-il accessible ; à proximité des services ?
- À quel coût pour la municipalité et avec quel financement ?
- Comment allons-nous gérer la demande et la vague de construction de logements abordables ?
- Comment faire en sorte que les logements soient à la fois abordables et durables ?

De nouvelles responsabilités sont souvent synonymes de nouveaux coûts. Que peuvent faire les municipalités pour se préparer ? Cet atelier tentera de répondre à ces questions.

Intervenant.e.s

Mylène Vincent
Chef de développement,
Réseau de logements
du Nouveau-Brunswick

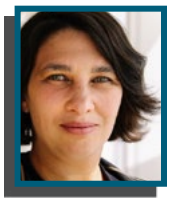

Joël Olivier
Directeur développement
des affaires et du bureau
de Bathurst
CORBO

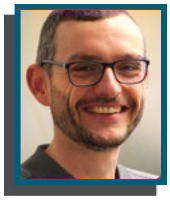

Animateur

Kassim Doumbia
Maire de Shippagan

Pour toutes vos solutions d'ingénierie en Atlantique, vous pouvez compter sur Englobe, fière partenaire de l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick.

ENGLOBE

Civil – Transports – Mécanique – Électrique
Structures – Sols – Matériaux – Environnement

Moncton – Saint John – Fredericton
Edmundston – Dartmouth – Mount Pearl

SANS FRAIS 1-866-981-0191

info@englobecorp.com – www.englobecorp.com

SUIVEZ-NOUS SUR

TABLES RONDES ET PLÉNIÈRE

SAMEDI 14 OCTOBRE

8 h 25 - 9 h 25

OPPORTUNITÉS DE RAPPROCHEMENT ENTRE LA FRANCE ET L'ACADIE

En partenariat avec le Secrétariat du Québec aux relations canadiennes

Maintenant que les nouvelles entités sont en place, c'est le moment idéal pour découvrir tous les avantages des jumelages municipaux entre le Nouveau-Brunswick et la France. Cette session plénière comprendra donc une table ronde réunissant divers intervenants qui vous présenteront ce que peuvent vous apporter les jumelages municipaux avec des collectivités françaises. Nous profiterons également de l'occasion pour faire connaître certaines des initiatives du Consulat général de France à Moncton.

Intervenants

Armand Caron
Maire suppléant
de Shippagan

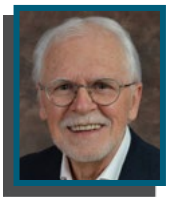

Johan Schitterer
Consul général de France
dans les Provinces Atlantiques

Isabelle Doucet
Directrice de la Francophonie
internationale et multilatérale,
ministère des Affaires
intergouvernementales
du N.-B.

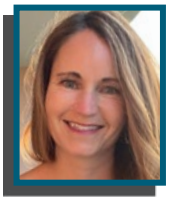

SAMEDI 14 OCTOBRE

10 h 45 – 12 h

TABLES RÉGIONALES

Ces tables rondes par région vous permettront de prendre connaissance et de commenter les résultats du sondage aux membres concernant les besoins en formation et accompagnement des élu.e.s, ainsi que discuter entre-vous de vos priorités régionales.

14 h – 15 h

L'AVENIR DU CADRE FISCAL DU NOUVEAU-BRUNSWICK

En partenariat avec J.D. Irving, Limited

Intervenant

André Leclerc
Consultant et professeur émérite d'économie
Université de Moncton

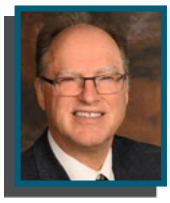

L'AFMNB est un acteur clé pour les municipalités francophones du Nouveau-Brunswick en ayant pour objectif de les amener à être des communautés innovantes, prospères, solidaires et durables où rayonne la Francophonie.

Le gouvernement du Québec a pris l'engagement envers les communautés francophones du Canada de contribuer à l'essor du français sur leur territoire. À cet effet, la Politique du Québec en matière de francophonie canadienne est accompagnée d'un plan d'action qui propose des mesures concrètes à mettre en œuvre, notamment en Acadie. Nous concourrons, à travers nos programmes d'appuis financiers, à soutenir les projets francophones qui contribuent au développement économique, culturel et social des communautés francophones.

Continuons à travailler ensemble pour que les générations futures de nos communautés puissent grandir et s'épanouir en français. C'est en unissant nos forces que nous développerons une fierté francophone qui tienne compte de la pluralité des accents et de la diversité de la francophonie au Canada.

Maud-Andrée Lefebvre / Cheffe de poste / Bureau du Québec dans les Provinces atlantiques

Contactez notre équipe pour discuter de vos projets !

Francophonie canadienne / Relations canadiennes / Développement économique et commercial / Recherche / Éducation / Culture

Pierre Martin / Attaché économique et commercial à Moncton / pierre.martin@mce.gouv.qc.ca

Leila Ben Abdeljabbar / Technicienne en administration / leila.benabdeljabbar@mce.gouv.qc.ca

Mélanie Roy / Attachée économique / melanie.roy@mce.gouv.qc.ca

Éric-Stéphane Kouassi / Conseiller en géopolitique et à la Francophonie / eric-stephane.kouassi@mce.gouv.qc.ca

Consultez le site Internet du Secrétariat du Québec aux relations canadiennes (www.sqrc.gouv.qc.ca) pour tout savoir sur ses programmes d'aide financière !

Suivez-nous sur les réseaux sociaux !

Québec

Parce qu'ici, c'est chez nous

Nous avons le privilège d'être les intendants de différentes forêts au ***Nouveau-Brunswick.***

Aujourd'hui, des forêts durables signifient :

Plus de 2 000 sites de conservation uniques

1 milliard d'arbres plantés... et ce n'est pas fini !

10 019 emplois (directs, indirects et induits)

809 million $ en revenu d'emplois directs, indirects et induits

1,22 milliard en achats locaux

(Données de 2022)

SECTION 3

PRIX DE RECONNAISSANCES

PRIX LOUIS-J.-ROBICHAUD

Attribué pour la première fois en 1992 par l'AFMNB, le Prix Louis-J.-Robichaud vise à reconnaître la contribution exceptionnelle d'un.e ancien.ne élu.e municipal.e quant au développement de sa collectivité, de sa région et de sa province. Cet apport s'est manifesté soit par le biais d'une initiative particulière, soit par le leadership et le savoir-faire démontrés dans le cadre de ses fonctions. Par ailleurs, cette récompense valorise le rôle des élu.e.s municipaux.ales dans le développement et l'épanouissement de la communauté acadienne et francophone du Nouveau-Brunswick.

LAURÉATE 2022

Huguette Plourde

Première femme élue mairesse de la ville de Saint-Léonard en 1993, Huguette Plourde est la lauréate du Prix Louis-J.-Robichaud 2022. Mme Plourde, a contribué à l'avancement du domaine des arts et de la culture de la région de Saint-Léonard et de la Grande-Rivière, en étant engagée dans diverses activités, regroupant jeunes et moins jeunes de la communauté.

Une dame ayant un désir énorme de faire briller sa communauté, pendant son mandat, elle a travaillé dans l'organisation des fêtes des 75 années de la ville et de plusieurs ateliers avec les personnes apprenantes de l'École Grande-Rivière. Elle a aussi travaillé au projet de l'ouverture de la COGERNO (maintenant le service des déchets solides de la Commission de services régionaux Nord-Ouest). Mme Plourde est encore en ce jour, reconnue comme une mairesse qui a fait resplendir sa ville.

En effet, parmi ses mille et un projets, elle a travaillé plus de cinq années au développement de la Chambre de commerce de Saint-Léonard, elle a mis sur pied une chorale de jeunes et elle a ouvert un centre d'accueil pour les nouveaux arrivants. Mme Plourde a contribué de maintes façons exceptionnelles à la vie culturelle de l'Acadie.

Mme Plourde a consacré des heures précieuses afin de faire valoir l'importance de la langue française à la jeunesse, la relève de demain. Elle a fait progresser le français ainsi que l'Acadie dans sa communauté, en organisant, chaque année, les Festivités du 15 août. Grâce à sa passion de la langue française, ses discours et ses mots ont toujours un sens adapté à son auditoire et sont toujours porteurs de paroles justes et à point.

Huguette Plourde est une dame engagée et dédiée à la survie de la culture, de la langue et de l'épanouissement continu de la municipalité de Saint-Léonard, c'est pourquoi le Prix Louis-J.-Robichaud lui revient avec grands honneurs.

BÂTISSONS COLLECTIVEMENT
NOS RÉGIONS!

Notre équipe

Depuis sa fondation en 1984, Roy Consultants est passée d'une ligne unique d'ingénierie à une offre multidisciplinaire regroupée sous une même bannière.
Le professionnalisme, l'intégrité, l'engagement et l'initiative sont des valeurs bien ancrées au sein de la firme.

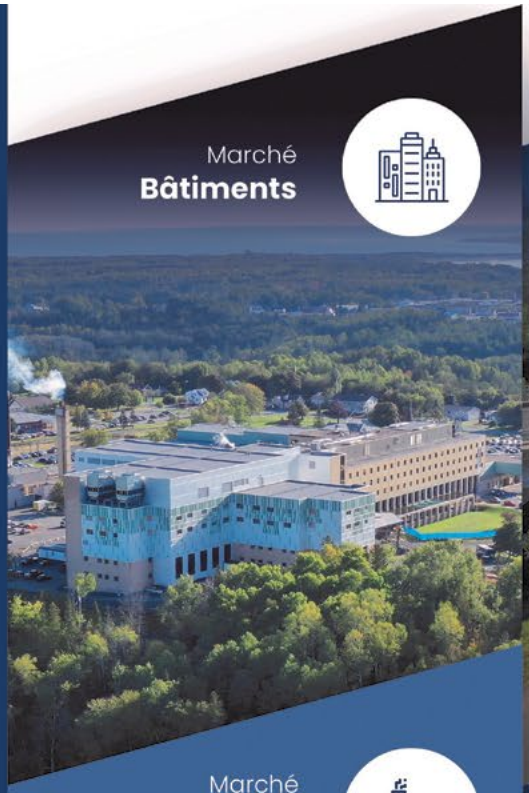

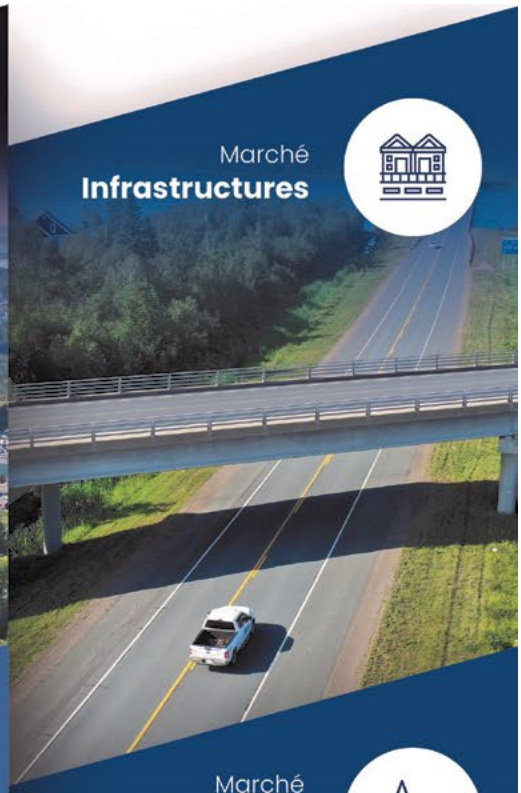

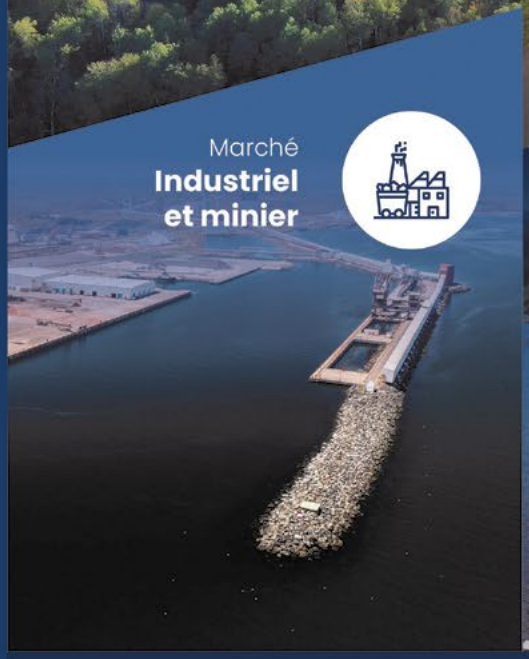

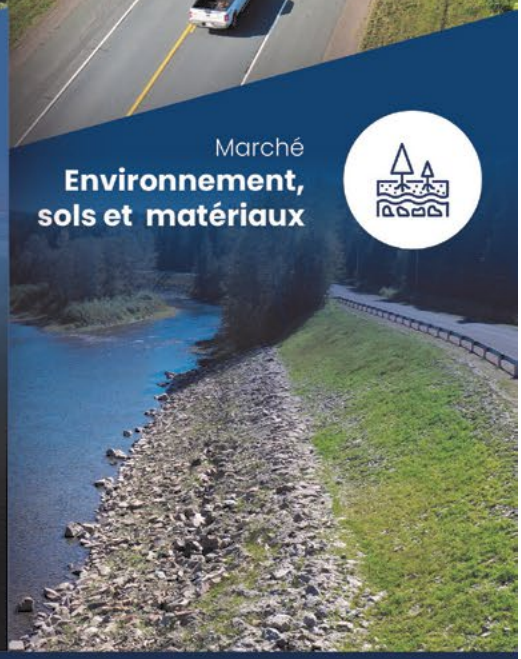

Expertises offertes

- Électrique
- Géotechnique
- Environnement
- Mécanique
- Municipal
- Transport
- Structure

ROY CONSULTANTS
ENGINEERING SERVICES D'INGÉNIERIE

in f WWW.ROYCONSULTANTS.CA

PRIX JEAN-JACQUES-ROY : EXCELLENCE INNOVATION MUNICIPALE

Le Prix Innovation municipale Roy Consultants est créé en 2007, est décerné chaque année à un membre de l'AFMNB qui a su innover au niveau des infrastructures, du développement social, de la langue, culture, arts et patrimoine, de l'écologie/environnement, ou de la promotion et fierté francophone.

En 2017, afin de souligner la 10e édition de la remise de ce prix, une nouveauté intéressante pour les municipalités s'est ajoutée ! Parmi les candidatures reçues, des municipalités sont sélectionnées comme finalistes et ont la chance de recevoir une équipe de tournage professionnelle chez-eux afin de produire une capsule vidéo promotionnelle de leur projet ! Parmi les finalistes, le projet récipiendaire du prix est annoncé, comme à l'habitude, lors du banquet du Congrès annuel. C'est lors de son 30e anniversaire, en 2019, que l'AFMNB a profité de la remise du Prix Innovation municipale Roy Consultants pour honorer la mémoire de Jean-Jacques Roy, fondateur de la firme d'ingénierie, décédé cette même année. Monsieur Roy a beaucoup redonné financièrement dans des causes communautaires et il a fait don de sa personne en siégeant sur divers conseils d'administration et comités, tout en étant un précurseur dans son domaine, axé sur le service en français dans le secteur municipal. Pour reconnaître sa contribution à l'innovation et à la communauté acadienne, c'est ainsi que l'AFMNB a annoncé que le Prix Innovation municipale Roy Consultants serait rebaptisé, dès 2020, Prix Jean-Jacques-Roy : Excellence innovation municipale, en l'honneur de cet homme d'action et de conviction.

Remise du Prix en 2022

ROY CONSULTANTS
ENGINEERING SERVICES D'INGÉNIERIE

RÉCIPIENDAIRE 2022

Communauté énergétique intelligente de Shediac

Le projet Communauté énergétique intelligente de Shediac a comme objectif d'atteindre la carboneutralité. Afin d'y arriver, il s'attaque à la consommation énergétique de la communauté.

Le projet a trois composantes. La première est une étude sur l'énergie intelligente qui permet à la Ville de Shediac de travailler avec 500 propriétaires résidentiels afin de faire l'essai de nouvelles technologies énergétiques, intelligentes et renouvelables. Le suivi de la consommation d'énergie résidentielle des participants est en cours depuis l'hiver 2020 dans le but de recueillir des données de référence pour l'étude. La deuxième composante, soit le Parc solaire communautaire d'Énergie NB, peut produire 1,63 mégawatt (MW) d'électricité et doit fournir de l'électricité propre à deux immeubles commerciaux à consommation zéro. L'énergie renouvelable excédentaire du parc solaire servira à alimenter la communauté. La troisième composante, la transformation de deux immeubles commerciaux en immeubles à consommation nette zéro a permis au Centre des pensions du gouvernement du Canada et au Centre multifonctionnel de Shediac de réduire leur consommation énergétique. Des sources d'énergie propre y ont été intégrées et les immeubles exploiteront également l'énergie renouvelable produite par le nouveau parc solaire. Ils seront les deux premiers immeubles à consommation nette zéro au Nouveau-Brunswick.

Shediac est la première municipalité au Canada à entreprendre un projet d'une telle envergure. Ce projet innovant permet d'ouvrir les portes aux visiteurs, promoteurs et employeurs qui cherchent à faire des avancements économiques, culturels et écologiques dans la région. Sur le plan économique, ce projet augmente la qualité de vie des citoyens tout en diminuant le coût de la vie.

Cette initiative est une collaboration entre la Ville de Shediac, Énergie NB, Ressources naturelles Canada, Innovation, Sciences et Développement économique Canada et leur partenaire de recherche, le Conseil national de recherches Canada. Ces partenaires travaillent ensemble au développement du projet Réseau intelligent de l'Atlantique afin de permettre au Canada atlantique d'utiliser un réseau plus intelligent, plus écologique, plus résilient et plus efficace. Par l'entremise du projet Communauté énergétique intelligente, les résidents de Shediac jouent donc un rôle important dans le développement de ce réseau moderne.

PRIX JEAN-JACQUES-ROY : EXCELLENCE INNOVATION MUNICIPALE

FINALISTES 2023

La Commission sur l'immigration, l'emploi et le logement (CIEL) - Ville de Caraquet

Lorsque la Réforme de la gouvernance locale fût instaurée au Nouveau-Brunswick, la Ville de Caraquet prît l'initiative de créer la Commission sur l'immigration, l'emploi et le logement pour faciliter la transition et apporter des solutions durables aux citoyen.ne.s pendant cette période de grandes incertitudes. La Ville de Caraquet imaginait que le gouvernement municipal devait se positionner et devenir un acteur dans l'échiquier de l'immigration et du mieux vivre ensemble. C'est ainsi que deux commissaires ont été nommés pour entreprendre une conversation citoyenne sur ces trois grands défis créant un contact direct avec la population sous différentes plateformes. Sur une période de six mois, les citoyen.ne.s ont été invités à s'exprimer leur point de vue sur les grands enjeux de la CIEL.

Caraquet, pour une ville de sa taille au Nouveau-Brunswick, est possiblement la première petite communauté francophone rurale éloignée s'étant donné une volonté de communication, de conversation citoyenne sur ces enjeux.

Par l'entremise de la CIEL, et en considérant la participation citoyenne dans sa formulation, Caraquet s'est doté d'un outil de développement économique, communautaire et social de grande valeur.

Les Sentiers Riviera - Ville d'Edmundston

Dans le cadre du tout premier budget participatif de la Ville d'Edmundston, le projet Sentiers Riviera a reçu le plus grand nombre de votes de la population et remporta les grands honneurs. Ce projet a été présenté par un groupe de citoyen.ne.s dans le but d'améliorer les sentiers situés entre le quartier résidentiel Parc Riviera, la piste cyclable Petit Témis et le Club de golf Fraser-Edmundston. Ce qui a véritablement marqué cette réalisation, c'est l'engagement d'un énorme groupe de bénévoles qui ont mis la main à la pâte et ont réalisé le projet à elleux seuls, avec le montant d'argent reçu de la Ville d'Edmundston. Chaque composante a été réalisée afin d'en faire un projet durable, soucieux de l'écosystème et de l'importance de protéger le sous-bois.

Les Sentiers Riviera sont maintenant protégés et prisés. Ils permettent aux gens d'y faire des découvertes naturelles, que ce soit la mycologie ou l'exploration de plantes sauvages, tout en profitant de sentiers bien indiqués et sécuritaires pour la marche, le vélo ou la raquette en hiver.

C'est réellement en raison de projets et de gens comme ceux qui s'y sont investis que le slogan de la ville d'Edmundston, « Forte de nature », prend tout son sens.

CN

Fiers de soutenir le Congrès annuel de l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick

www.cn.ca

PRIX PERSONNALITÉ MUNICIPALE DE L'ANNÉE

Le Prix Personnalité municipale de l'année décerné par l'AFMNB, vise à reconnaître la contribution exceptionnelle d'un.e élu.e municipal.e (conseiller.ère ou maire) quant au développement de sa collectivité. Cet apport se manifeste soit par le biais d'une initiative particulière, soit par le leadership et le savoir-faire démontrés dans le cadre de ses fonctions. Par ailleurs, cette récompense valorise le rôle des élu.e.s municipaux dans le développement et l'épanouissement de la communauté acadienne et francophone du Nouveau-Brunswick.

LAURÉATE 2022

Nicole Somers

À titre de mairesse de Saint-Quentin, Mme Somers est très engagée au développement de sa communauté, surtout au niveau de la jeunesse participative, de la place des femmes en politique municipale, du maintien et de l'accroissement des services aux citoyen.ne.s dans la région et des services aux personnes à besoins spéciaux. Grâce à sa détermination et son sens du devoir accompli, elle n'hésite pas à investir de son temps afin de venir en aide à différents comités locaux.

Durant son mandat, un nombre important de comités d'étude ont vu le jour ; des projets de développement touristique, l'instauration de projets verts et de pratiques de développement durable comme le programme de Gestion des actifs et le programme Action Changements Climatiques, sans oublier les projets pour la jeunesse. De plus, elle a piloté de nombreux dossiers, notamment le maintien et l'amélioration des services de santé à l'hôpital Hôtel-Dieu Saint-Joseph de Saint-Quentin ainsi que le maintien des deux écoles dans la communauté.

La préservation des services francophones gouvernementaux demeure pour elle un enjeu de taille qu'elle juge crucial pour le développement d'une localité francophone. C'est pourquoi elle a coordonné la rédaction d'un profil socio-économique et démographique afin de reconnaître la prospérité et la situation économique de la région francophone et acadienne de Saint-Quentin.

Nombreux sont les personnes qui font appel à elle dans le règlement de dossiers communautaires, économiques et sociaux, car elles reçoivent toujours une oreille attentive et un fidèle soutien.

IMAGE DE LA MARQUE · STRATÉGIE · CAMPAGNES · CRÉATION DE CONTENU

FAITES RAYONNER VOTRE MARQUE AVEC

Peach

LA PRINCIPALE AGENCE
DE MARKETING FRANCOPHONE
À SERVICE COMPLET AU N.-B.!

peachmarketing.ca

VALORĒS

INSTITUT DE RECHERCHE / RESEARCH INSTITUTE

Un outil de développement stratégique pour vous

VALORĒS met la science au service de l'industrie et des communautés.

- Services d'analyse en microbiologie et en chimie (accrédité ISO 17025)
- Équipe de recherche multidisciplinaire :
  - science des sols, géoscience et environnement
  - microbiologie et biotechnologie,
  - biologie végétale et animale, flux de GES
  - science des aliments, valorisation et procédés
  - développement durable et économie circulaire,
  - adaptation aux changements climatiques.
  - écosystèmes marins, aquaculture et génétique

VALORĒS vous offre des solutions pratiques et renforce votre potentiel d'innovation.

Valorisation de nos ressources marines

Valorisation de nos ressources côtières

Valorisation de nos ressources agricoles

www.valores.ca

232B, avenue de l'Église
Shippagan (Nouveau-Brunswick)
E8S 1J2 Canada
(506) 336-6600

SECTION 3

RAPPORT ANNUEL

À PROPOS

MISSION

L'AFMNB représente et appuie une gouvernance locale forte afin de promouvoir le développement de communautés innovantes, prospères, solidaires et durables, et de contribuer au rayonnement de la Francophonie.

VISION

Les municipalités dans les régions où œuvre l'AFMNB regroupent l'ensemble de la population de ces régions. Elles sont légalement reconnues comme un palier gouvernemental de plein droit doté de champs de compétences propres et sont un levier de premier plan du développement social, culturel et économique de la communauté acadienne/francophone du N.-B., tout en contribuant au rayonnement de cette communauté sur la scène nationale et internationale.

VALEURS

À l'image de ses membres, l'AFMNB adopte et véhicule les valeurs suivantes :

- Une association qui fait preuve de **Leadership**
- Une association qui mise sur la **Collaboration** et la **Concertation**
- Une association qui déploie ses efforts avec un souci permanent d'**Efficacité**
- Une association au **Service** de ses membres
- Une association qui s'assure de l'Intégrité et la **Transparence** de son fonctionnement et de ses actions
- Une association qui promeut et favorise l'**Équité**
- Une association qui valorise le **Respect** et l'**Égalité** des communautés linguistiques au Nouveau-Brunswick et la dualité linguistique au Canada.
- Une association qui appuie la **Diversité** culturelle et la **Solidarité** internationale

MANDAT

- Agir comme porte-parole des municipalités francophones et mixtes sur les dossiers d'intérêt commun ;
- Intervenir auprès des pouvoirs publics afin que des mesures législatives, politiques et réglementaires soient élaborées et mises en œuvre dans le but d'assurer le développement des municipalités francophones et mixtes du Nouveau-Brunswick ;
- Appuyer, lorsque demandé et possible, les forums ou regroupements de maires des municipalités membres dans des dossiers régionaux et interrégionaux ;
- Promouvoir la pleine reconnaissance et le renforcement du rôle des gouvernements locaux au sein de la communauté et auprès des paliers supérieurs de gouvernement ;
- Favoriser et appuyer la concertation entre les municipalités afin de renforcer leur capacité à contribuer au développement de leur région respective, de la province et du pays en général ;
- Développer des services d'intérêt commun à l'intention des municipalités membres ;
- Assurer la représentativité des municipalités francophones au sein des diverses commissions ou comités reliés aux affaires municipales ;
- Concerter les efforts individuels de chacune des municipalités membres afin d'améliorer la qualité et la quantité de services offerts en français à l'ensemble des municipalités et de la population par les différentes agences gouvernementales ;
- Collaborer avec les autres intervenants de la communauté acadienne dans le but d'assurer le développement optimal de l'Acadie du N.-B.
- Entretenir des liens privilégiés avec des associations parentes et organismes gouvernementaux concernés par les affaires municipales ;
- Se solidariser avec les gouvernements locaux d'autres pays et provinces.

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE ET PROGRAMMATION ANNUELLE

L'**Assemblée générale annuelle (AGA)** de l'AFMNB est la plus haute instance de l'AFMNB. La rencontre se déroule dans le cadre du Congrès annuel de l'association en octobre. L'AGA de 2022 a eu lieu le 16 octobre 2022 à Edmundston.

Au 31 mars 2023, le **conseil d'administration (CA)** était composé de neuf membres qui représentaient les six régions de l'AFMNB, soit Chaleur, Kent, Nord-Ouest, Péninsule acadienne, Restigouche et Sud-Est et les diverses catégories de municipalités (villages/communautés rurales, villes, cités/ municipalité régionales) en plus d'un exécutif composé de la présidence, de la 1re vice-présidence et de la 2e vice-présidence. Le CA statue sur l'ensemble des dossiers politiques et administratifs qui exigent une prise de position de la part de l'AFMNB. Le CA s'est réuni à huit reprises en 2022-2023, dont six rencontres en présentiel et deux visioconférences.

La **Table de concertation des maires** a eu lieu exceptionnellement un peu plus tard cette année, soit les 2 et 3 mars 2023, en raison de l'élection municipale et de l'entrée en fonction des nouveaux élus qui s'est faite en début d'année. La rencontre réunissait 28 maires, mairesses ou leur suppléant.e.s, des 31 nouvelles municipalités membres de l'AFMNB. Elle nous a permis de consulter nos membres de manière informelle sur plus d'une dizaine de sujets et d'offrir un espace d'échanges et de discussions.

Table de concertation des maires, mars 2023

MEMBRES DE L'AFMNB

Liste des municipalités membres avec le nom des anciennes entités qu'elles comprennent :

NORD-OUEST	
Haut-Madawaska	▪ *Communauté rurale de Haut-Madawaska*
Edmundston	▪ *Ville d'Edmundston* ▪ *Village de Rivière-Verte* ▪ *DSL avoisinant.s*
Vallée-des-Rivières	▪ *Village de Sainte-Anne-de-Madawaska* ▪ *Ville de Saint-Léonard* ▪ *DSL avoisinant.s*
Grand-Sault	▪ *Ville de Grand-Sault* ▪ *Village de Drummond* ▪ *Communauté rurale de Saint-André* ▪ *DSL avoisinant.s*
Saint-Quentin	▪ *Ville de Saint-Quentin* ▪ *DSL avoisinant.s*

RESTIGOUCHE	
Kedgwick	▪ *Communauté rurale de Kedgwick* ▪ *DSL avoisinant.s*
Campbellton	▪ *Ville de Campbellton* ▪ *Village d'Atholville* ▪ *Village de Tide Head* ▪ *DSL avoisinant.s*
Bois-Joli	▪ *Village d'Eel River Crossing* ▪ *Village de Balmoral* ▪ *DSL avoisinant.s*
Baie-des-Hérons	▪ *Ville de Dalhousie* ▪ *Village de Charlo* ▪ *DSL avoisinant.s*

CHALEUR	
Belle-Baie	▪ *Ville de Beresford* ▪ *Village de Nigadoo* ▪ *Village de Petit-Rocher* ▪ *Village de Pointe-Verte* ▪ *DSL avoisinant.s*
Bathurst	▪ *Ville de Bathurst* ▪ *DSL avoisinant.s*

PÉNINSULE ACADIENNE	
Rivière-du-Nord	▪ *Village de Bertrand* ▪ *Village de Maisonnette* ▪ *Village de Grande-Anse* ▪ *Village de Saint-Léolin* ▪ *DSL avoisinant.s*
Caraquet	▪ *Ville de Caraquet* ▪ *Village de Bas-Caraquet* ▪ *DSL avoisinant.s*
Île-de-Lamèque	▪ *Ville de Lamèque* ▪ *Village de Sainte-Marie-Saint-Raphaël* ▪ *DSL avoisinant.s*
Shippagan	▪ *Ville de Shippagan* ▪ *Village de Le Goulet* ▪ *DSL avoisinant.s*
Municipalité des Hautes-Terres	▪ *Village de Saint-Isidore* ▪ *Village de Paquetville* ▪ *DSL avoisinant.s*
Tracadie	▪ *Municipalité régionale de Tracadie*
Neguac	▪ *Village de Neguac*

KENT	
Alnwick	▪ *DSL d'Alnwick* ▪ *DSL avoisinant.s*
Miramichi	▪ *Ville de Miramichi* ▪ *DSL avoisinant.s*
Nouvelle-Arcadie	▪ *Village de Rogersville* ▪ *DSL avoisinant.s*
Beaurivage	▪ *Village de Saint-Louis de Kent* ▪ *Ville de Richibucto* ▪ *DSL avoisinant.s*
Grand-Bouctouche	▪ *Ville de Bouctouche* ▪ *DSL avoisinant.s*
Champdoré	▪ *Village de Saint-Antoine* ▪ *DSL avoisinant.s*
Beausoleil	▪ *Communauté rurale de Cocagne* ▪ *DSL avoisinant.s*

SUD-EST	
Moncton	▪ *Ville de Moncton* ▪ *DSL avoisinant.s*
Dieppe	▪ *Ville de Dieppe* ▪ *DSL avoisinant.s*
Shediac	▪ *Ville de Shediac* ▪ *DSL avoisinant.s*
Cap-Acadie	▪ *Communauté rurale de Beaubassin-est* ▪ *Village de Cap-Pelé*
Memramcook	▪ *Village de Memramcook*
Fredericton	▪ *Ville de Fredericton* ▪ *DSL avoisinant.s*

L'ÉQUIPE

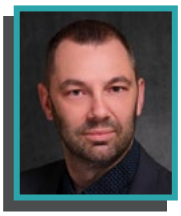

Pascal Reboul
Directeur général

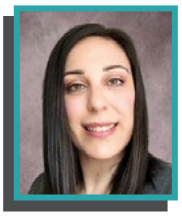

Julie Roy
Directrice - Administration, finances et ressources humaines

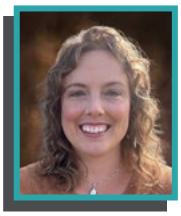

Emmanuelle Chapados
Coordonnatrice des communications

Pierre Doucet
Coordonnateur - Jeunesse Canada au travail et Salon de l'innovation municipale

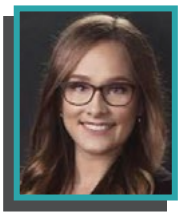

Michelle Barclay
Directrice des politiques

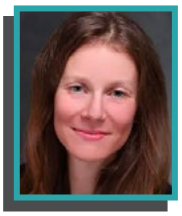

Eugénie Boudreau
De retour en 2024

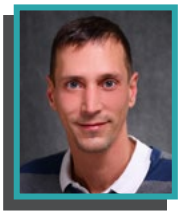

Marcel Vienneau
Coordonnateur - Gestion des actifs

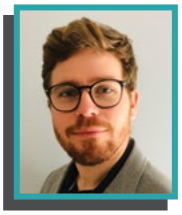

Clément Mousset
Coordonnateur en développement durable

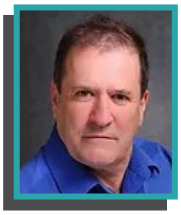

André Frenette
Coordonnateur - Regroupements d'assurance

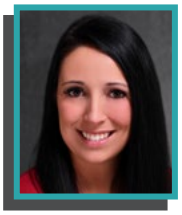

Martine Rioux
Coordonnatrice - Communauté francophone accueillante Haut-Saint-Jean

Emilie Lebel
Agente de projets - Communauté francophone accueillante Haut-Saint-Jean

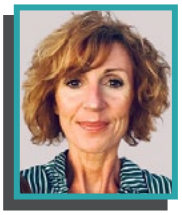

Karine Virmoux-Jackson
Agente de communications et marketing - Communauté francophone accueillante Haut-Saint-Jean

PROJET RENFORCEMENT DE LA GOUVERNANCE LOCALE DE L'ACADIE DU N.-B.

Le projet de « Renforcement de la gouvernance locale en Acadie du Nouveau-Brunswick », qui avait été prolongé d'une année pour permettre la réalisation de quelques activités supplémentaires, a pris fin le 31 mars 2023.

La deuxième campagne de communication intitulée « Nouvelles municipalités, nouvelles possibilités » s'est poursuivie à l'automne 2022 à l'approche des élections municipales. Cette deuxième phase avait comme objectifs de stimuler la réflexion du grand public dans la communauté acadienne et francophone du Nouveau-Brunswick sur le rôle que peuvent jouer les nouvelles municipalités dans l'épanouissement et la vitalité de la communauté francophone, ainsi qu'encourager des candidatures aux élections municipales.

Le troisième rapport sur la fiscalité municipale nous a démontré l'importance d'avoir un cadre fiscal renouvelé et demandait des compensations pour aider à la mise en œuvre de la Réforme de la gouvernance locale . Bien que le gouvernement provincial ait opté pour le statu quo en ce qui concerne le cadre fiscal, des enveloppes spéciales ont toutefois été mises à la disposition des municipalités nouvellement restructurées pour les aider à couvrir certains coûts encourus au cours des premiers mois de la transition. Cette compensation pour les municipalités reflète le besoin urgent de restructurer le système financier dans son ensemble.

Une dernière consultation des organismes acadiens et francophones a également eu lieu virtuellement à la fin du mois d'octobre 2022 pour leur présenter le cadre fiscal proposé par le gouvernement dans le cadre de la Réforme.

Un dernier élément clé du projet était la création d'un centre d'expertise en gouvernance locale, qui devait appuyer les municipalités souhaitant se regrouper pour effectuer leurs études de faisabilité. La Réforme de la gouvernance locale ayant complètement restructuré les entités municipales, cet élément du projet a été modifié pour continuer à atteindre l'objectif de soutenir les municipalités avec des données et de l'expertise dans une optique plus large. En collaboration avec la Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick (SANB), l'Institut sociologique Res Publica (IRSP) a été mis sur pied pour offrir des services en recherche aux organismes et municipalités acadiennes et francophones. Nous avons eu des rencontres sur une base régulière afin de l'accompagner dans le processus de consolidation. L'IRSP mènera des projets de recherche appliquée pour répondre à des besoins concrets et pratiques des municipalités et des organismes.

RÉFORME DE LA GOUVERNANCE LOCALE

Le dossier de la Réforme a bien entendu grandement occupé notre équipe dans la dernière année. Les municipalités nouvellement restructurées sont maintenant en place depuis le 1er janvier et nous travaillons sans relâche pour les soutenir dans ce processus de transition.

Le travail entrepris sur le côté financier de la Réforme en collaboration avec l'économiste André Leclerc nous avait permis de présenter une analyse du cadre financier entourant la mise en place des nouvelles entités au 1er janvier et de démontrer le besoin d'un appui financier dans les premières années de transition. Bien que le gouvernement provincial ait opté pour le statu quo, cette analyse nous a permis de faire pression sur le ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux et d'obtenir un engagement pour qu'il tienne un sommet sur les finances cet automne. L'analyse nous a aussi permis d'obtenir plus de flexibilité dans l'utilisation du fonds pour les Commissions de services régionaux (CSR), ainsi que la mise en place d'un financement spécial pour les municipalités nouvellement restructurées afin qu'elles reçoivent de l'aide pour la mise en œuvre la Réforme.

Dans le cadre de la préparation du Sommet sur les finances, qui devait avoir lieu le 21 septembre 2023, et qui a été reporté par le gouvernement provincial, les économistes André Leclerc et Pierre-Marcel Desjardins ont été chargés de réaliser une analyse indépendante du cadre financier actuel à la suite de la Réforme de la gouvernance locale. Le sommet devait être occasion de réfléchir à ses impacts financiers et fiscaux de la Réforme et d'en faire l'examen plus technique plutôt que devoir attendre la réévaluation ordinaire du cadre fiscal de 2027.

Nous avons continué à travailler en étroite collaboration avec les autres associations municipales pour faire front commun sur les enjeux qui se présentent dans tous les coins de la province. Au cours de la dernière année, nous avons continué à participer à des réunions d'engagement bi-hebdomadaires avec l'équipe du sous-ministre, afin d'être informés de tout changement important et de soulever toute question ou préoccupation de nos membres.

Nous avons notamment fait front commun au printemps pour revendiquer des modifications à la loi 45 (Loi sur la Commission de la gouvernance locale) afin de permettre aux municipalités d'être dûment consultées sur les changements proposés. Peu de temps après, nous avons encore une fois fait front commun pour dénoncer la façon dont le gouvernement nous a présenté le règlement sur les écarts des taux d'imposition.

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2022

Grâce à nos initiatives liées aux élections municipales de novembre 2022 (campagne *Nouvelles municipalités, nouvelles possibilités*), nous avons pu constater une augmentation du nombre de personnes candidates dans nos régions, ainsi qu'une augmentation du nombre de femmes qui se sont portées candidates à un mandat municipal. Au final, des femmes ont été élues dans 35 % des postes à pourvoir, chiffre qui est resté stable comparativement aux élections ayant eu lieu en mai 2021.

Après les élections, nous avons toutefois tenu à communiquer certaines de nos réflexions à Élections NB, dans l'espoir d'améliorer le processus électoral pour les prochaines élections municipales. Parmi ces réflexions, on peut citer notamment le manque de communication avec les électeurs, qu'il s'agisse de la tenue ou non des élections, de l'emplacement des bureaux de scrutin ou du déroulement du vote avec la présentation d'une pièce d'identité. Nous avons gardé le contact avec les fonctionnaires d'Élections NB et nous sommes prêts à travailler avec eux pour offrir une perspective unique qui pourrait contribuer à organiser des élections municipales réussies dans l'ensemble de la province.

RÉVISION DES CARTES ÉLECTORALES

Les processus de redécoupage des cartes électorales fédérales et provinciales se sont poursuivis cette année. Dans les deux cas, nous avons souligné l'importance de respecter les communautés d'intérêts locales et linguistiques du Nouveau-Brunswick. Pour cet exercice de redécoupage des cartes en particulier, nous avons également souligné l'importance de tenir compte de la création de nombreuses nouvelles entités par la Réforme de la gouvernance locale.

Au niveau fédéral, la Commission indépendante de délimitation des circonscriptions électorales a publié son rapport final à la suite d'une série d'audiences publiques menées pendant l'été. Bien que la commission n'ait pas utilisé son pouvoir de déroger au-delà de la limite de 25 % du quotient électoral pour déplacer l'ensemble du comté de Kent dans la circonscription de Beaubassin comme nous l'avions encouragé, les nouvelles circonscriptions respectent quand même les principes des communautés d'intérêts, des communautés linguistiques et même des nouvelles entités de la province.

Au niveau provincial, nous avons présenté un deuxième mémoire à la Commission sur la délimitation des circonscriptions électorales et la représentation à la suite de la publication de son rapport préliminaire en décembre dernier. Le rapport initial de la Commission respectait la quasi-totalité des principes et des suggestions que nous avions mis de l'avant, soit le respect des communautés d'intérêts, la représentation effective des communautés rurales et la prise en compte des futures limites municipales. Dans ce cas, nous avons fortement encouragé la Commission à déroger au-delà de la limite de 25 % du quotient électoral afin de mieux respecter les communautés d'intérêts dans la municipalité de Cap-Acadie. Au final, une solution a été trouvée via un amendement proposé par les députés de l'Assemblée législative afin d'assurer une exception permettant à l'ensemble de la municipalité de Cap-Acadie de demeurer dans la circonscription de Shediac-Cap-Acadie.

LANGUES OFFICIELLES

L'ancienne ministre des Langues officielles du Canada, Ginette Petitpas-Taylor et la directrice des politiques de l'AFMNB, Michelle Barclay.

L'AFMNB a poursuivi ses travaux cette année en matière de langues officielles aux niveaux fédéral et provincial.

Au niveau fédéral, nous avons participé à d'autres séances de consultation au cours de la dernière année en vue de la publication du nouveau Plan d'action pour les langues officielles 2023-2028 (PALO). Lors de ces séances, nous avons souligné le besoin de faire des municipalités des acteurs centraux dans la mise en œuvre des mesures et programmes inclus dans le PALO. Nous avons également souligné le besoin de soutenir des secteurs clés tels que la santé, l'éducation et la justice, de soutenir la vitalité des municipalités francophones, ainsi que d'augmenter les cibles en immigration francophone hors Québec à l'aide de recrutements ciblés (tels que le programme des candidats municipaux et la reconnaissance des diplômes et acquis).

Le PALO a été dévoilé en avril dernier et servira de feuille de route pour orienter les activités du gouvernement en ce qui concerne les communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM). Nous saluons l'augmentation importante des fonds alloués à ces activités par rapport au dernier PALO, ainsi que l'intention de soutenir et de renforcer les organisations comme la nôtre qui travaillent dans l'intérêt des CLOSM. Il s'agit d'une initiative très positive pour la communauté francophone du Nouveau-Brunswick, même si certains détails précis n'ont pas encore été dévoilés. Alors que nous travaillions en étroite collaboration avec le cabinet de la ministre des Langues officielles, Ginette Petitpas-Taylor pour bien comprendre comment les municipalités pourront accéder aux fonds supplémentaires et bénéficier du nouveau plan, le remaniement du cabinet fédéral a, dans ce cas également, quelque peu ralenti les choses, le temps que nous rétablissions les relations avec le nouveau ministre.

Par ailleurs, après de longues consultations et un grand débat à la Chambre des communes, le projet de loi C-13 visant à moderniser la Loi sur les langues officielles (LLO) a enfin été adopté au début du mois de juin.

Au niveau provincial, le dossier des langues officielles est un peu plus complexe. Au moment de notre dernier congrès, le premier ministre ne s'était toujours pas prononcé sur les recommandations des commissaires Yvette Finn et John McLaughlin visant à améliorer les dispositions de la LLO et à en assurer sa pleine mise en œuvre. Il avait d'ailleurs nommé l'ancien chef du parti de l'Alliance des gens, Kris Austin, au conseil des ministres, ainsi qu'un comité à huis clos chargé de prendre position sur les recommandations des commissaires. Puisque cette question concernait l'ensemble de la communauté acadienne et francophone, l'AFMNB a joint sa voix à un groupe de 21 organismes représentant la communauté civile acadienne pour dénoncer cette nomination.

Dans son éventuelle réponse à la révision de la LLO, aucune des recommandations n'avait été acceptée par le gouvernement Higgs. Il a plutôt décidé de créer un secrétariat aux langues officielles, auquel il déléguerait la tâche de traiter les recommandations des commissaires Yvette Finn et John McLaughlin. De plus, lorsque le projet de loi a finalement été présenté au législateur, l'obligation de réviser et de moderniser la loi tous les dix ans avait été supprimée, ce qui représentait un énorme recul pour les droits des francophones dans toute la province. Bien que M. Higgs soit finalement revenu sur sa décision d'abolir l'obligation de réviser et de moderniser la Loi tous les

dix ans, l'exercice de cette année n'a tout simplement abouti qu'au maintien du statu quo.

Nous avons participé à la visite de l'équipe Acadie à Fredericton encore une fois cette année, à la fin du mois de mai. Cette fois, l'objectif était de sensibiliser les députés et les hauts fonctionnaires à l'importance d'améliorer les soins aux aînés, notamment en ce qui concerne l'accès aux soins en français.

Les « évènements » de la dernière année ont démontré que le français reste une langue fragile, même au Nouveau-Brunswick qui est la seule province officiellement bilingue et que nous nous devons de rester vigilants.

MUNICIPALITÉS ET OBLIGATIONS DE LA LOI SUR LES LANGUES OFFICIELLES

Nous avons obtenu un financement provincial du Programme relatif à la prestation de services dans les langues officielles (PSLO) pour venir en aide aux municipalités qui assument des coûts supplémentaires (particulièrement celles nouvellement créées dans le cadre de la Réforme de la gouvernance locale) en raison de l'atteinte du seuil de population de langue officielle minoritaire qui les soumet désormais à la Loi sur les langues officielles (LLO).

Dans le cadre de ce projet, un fonds sera disponible aux municipalités pour la traduction de documents publics, l'interprétation simultanée des réunions du conseil et la mise en œuvre de toute autre obligation en vertu de la Loi. Une trousse contenant des informations sur les obligations des municipalités en vertu de la LLO sera également publiée. La première partie de cette trousse a été publiée en septembre, sous la forme d'un guide décrivant les obligations des municipalités en vertu de la LLO. Ce guide sera ensuite complété par des modèles de politiques linguistiques, inspirés de celles adoptées dans certaines municipalités, afin de faciliter leur mise en œuvre dans les municipalités qui le souhaitent.

AFFICHER LE PAYSAGE EN FRANÇAIS

Pour faire suite à une initiative de l'AFMNB qui s'est déroulée de 2009 à 2018, nous avons obtenu un financement du Programme relatif à la prestation de services dans les langues officielles (PSLO) pour franciser le paysage linguistique dans les régions francophones et bilingues de la province. Les objectifs de ce projet sont avant tout d'encourager la mise en place d'arrêtés sur l'affichage en français dans les nouvelles municipalités francophones issues de la Réforme de la gouvernance locale, ainsi que d'inciter les petites et moyennes entreprises à mettre à jour leurs affiches existantes afin de mieux refléter les réalités linguistiques de nos régions. Dans le cadre de ce projet, un modèle d'arrêté municipal sera mis à la disposition des municipalités qui souhaitent en adopter en fonction de leurs réalités linguistiques. Un fonds d'incitatifs financiers sera également lancé pour la modification d'enseignes commerciales.

IMMIGRATION FRANCOPHONE

L'AFMNB est membre du Réseau en immigration francophone du Nouveau-Brunswick (RIF-NB), un mécanisme de concertation communautaire multisectoriel provincial, composé d'organismes porte-parole acadiens et francophones qui œuvrent directement ou indirectement à faire avancer le dossier de l'immigration francophone dans la province.

À ce titre, l'AFMNB participe aux réunions trimestrielles que tient le RIF-NB et soutient ses actions. Les municipalités sont identifiées par les différents paliers de gouvernement comme des acteurs importants lorsque l'on parle d'accueil, d'intégration et de rétention des nouveaux arrivants. Il est donc primordial que l'AFMNB soit présente avec ses partenaires pour demander que ce rôle soit accompagné de moyens financiers pour que les municipalités puissent mettre en œuvre des initiatives facilitant le parcours d'intégration et la rétention des nouveaux arrivants francophones.

Nous continuons également à participer à d'autres tables rondes fédérales et régionales telles que le Comité atlantique sur l'immigration francophone (CAIF) et l'Association des agences au service des immigrants de la région atlantique (ARAISA), qui ont pour mission de soutenir les organismes en vue de l'atteinte de leurs objectifs en immigration en donnant aux communautés les moyens d'être prêtes et organisées, ainsi que de renforcer leur rôle dans la sélection des nouveaux arrivants.

L'AFMNB est l'organisme fiduciaire du projet de la Communauté francophone accueillante (CFA) du Haut-Saint-Jean depuis décembre 2020. La CFA est un projet pilote communautaire qui vise à créer des communautés inclusives et accueillantes pour les nouveaux arrivants, facilitant ainsi leur parcours d'intégration dans les communautés francophones en situation minoritaire à travers le Canada. Le projet pilote a été mis sur pied par le ministère de l'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) dans le cadre du Plan d'action sur les langues officielles. Initialement d'une durée de trois ans (2020-2023), il a été renouvelé pour une année supplémentaire, soit 2023-2024.

Dans le cadre du projet, plusieurs partenariats avec d'autres organismes francophones ont été réalisés et de nombreuses activités ont lieu dans la communauté. Accueillir et retenir les nouveaux arrivants dans la province permet de stimuler la croissance économique et démographique en plus de créer des communautés inclusives et diversifiées. C'est pourquoi l'AFMNB travaille auprès des gouvernements afin que ce type de projet puisse être renouvelé dans d'autres communautés de la province. Nous avons d'ailleurs présenté une demande de financement auprès d'IRCC et espérons toujours pouvoir compter sur leur appui pour mener ce genre d'initiative dans d'autres communautés de la province. Lors de notre dernier déplacement à Ottawa, nous avons rencontré les hauts fonctionnaires chargés d'examiner notre demande de projet, ainsi que l'ancien ministre de l'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, l'honorable Sean Fraser. Nous sommes également restés en contact avec le vice-ministre responsable de la révision stratégique des politiques d'immigration et nous participons activement aux rencontres d'IRCC et de la FCM sur le sujet afin de faire pression en vue d'élargir la portée de ce projet au bénéfice de tous nos membres.

En parallèle, nous avons obtenu un financement de Patrimoine canadien (PCH) qui a permis de développer une trousse d'outils dynamiques pour appuyer les municipalités dans le cadre de la CFA, une partie de ces outils ont d'ailleurs déjà été partagés avec nos membres.

INFRASTRUCTURE

À la suite de l'annonce dans le budget fédéral 2022 que la date limite pour soumettre des demandes dans le cadre de l'Entente bilatérale intégrée (EBI ou « Plan investir au Canada ») serait devancée au 31 mars 2023 au lieu de 2025, nous avons continué à travailler avec l'ancien ministre de l'Infrastructure et des collectivités, l'hon. Dominic LeBlanc et avec la Société de développement régional (SDR) afin d'obtenir des mises à jour régulières sur les différents projets soumis dans le cadre de cet accord. Nous devions nous assurer que les fonds restants soient utilisés pour des projets municipaux dans toutes les régions de la Province, et non seulement pour les priorités du gouvernement provincial, et que la province investisse la part qu'elle s'est engagée à verser aux projets dans le cadre de chacun des quatre volets de financement.

Par la suite, nous avons travaillé en étroite collaboration avec le cabinet du ministre LeBlanc sur la négociation de la deuxième série d'ententes bilatérales et le renouvellement du Fonds de développement des collectivités du Canada (FDCC, anciennement le Fonds de la taxe sur l'essence). L'hiver dernier, lors d'un déplacement à Ottawa, nous avons réitéré au ministre l'importance de la présence des associations municipales à la table lors de la renégociation de ces ententes, étant donné leur impact direct sur les municipalités. Le remaniement ministériel fédéral qui a eu lieu en juillet 2023 nous oblige à recommencer le travail entrepris et à rétablir les relations avec le nouveau ministre de l'Infrastructure et des collectivités, l'hon. Sean Fraser.

LOGEMENT

Plusieurs développements ont eu lieu en matière de logement au cours de la dernière année.

Le Fonds pour accélérer la construction de logements (FACL) a été lancé au cours de l'été par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). Depuis le début de l'année 2023, nous collaborons avec eux pour veiller à ce que les municipalités obtiennent les informations et l'appui nécessaires pour accéder à ce financement, qui est un incitatif aux municipalités pour encourager les initiatives visant à accroître l'offre de logements.

Les gouvernements fédéral et provincial ont fait des investissements importants au cours de la dernière année pour établir le Réseau de logement du Nouveau-Brunswick (RLNB), qui a été lancé en fin d'année 2022 dans le but d'accélérer le développement du logement à travers le Nouveau-Brunswick et de soutenir la croissance économique et communautaire durable. Nous avons collaboré avec le RLNB depuis ses débuts pour assurer que les municipalités soient des partenaires clés dans l'établissement d'objectifs communs en matière de logement dans la province et les avons invités à intervenir lors de la Table de concertation des maires qui s'est tenue en mars.

Événement des Journées de représentation de la FCM à Ottawa, décembre 2022

Nous avons notamment fait équipe avec le RLNB et l'Union des Municipalités du Nouveau-Brunswick (UMNB) au printemps pour organiser une séance de travail sur le FACL mentionné précédemment, et pour déterminer ce que les municipalités peuvent faire pour s'appuyer mutuellement dans l'accès à ce financement essentiel.

Nous avons également travaillé en partenariat avec l'UMNB pour soumettre une demande de financement au gouvernement provincial afin d'entreprendre douze stratégies de logement dans les municipalités et avec les CSR à travers la province. Le financement des évaluations des besoins en logement est un moyen important de préparer les municipalités au développement, de les aider à s'aligner à la nouvelle stratégie de logement de la province, et à accéder au financement pour augmenter l'offre de logements.

SERVICES DE POLICE

En août 2021, le gouvernement fédéral a signé une convention collective avec la Gendarmerie royale du Canada (GRC) qui contient une augmentation de salaire de 23.6 % sur 6 ans (2017-2023). Cette entente a bien entendu entraîné des répercussions importantes sur les budgets de toutes les municipalités qui utilisent les services de la GRC.

Nous avons continué à travailler avec la Fédération canadienne des municipalités (FCM) au niveau fédéral concernant ce dossier, notamment pour une prise en charge des sommes rétroactives par le gouvernement fédéral, et pour s'assurer que les municipalités soient consultées de façon adéquate lors de la mise en œuvre de mesures qui entraîneront des répercussions sur leur viabilité financière et leur capacité de maintenir des niveaux de services policiers adéquats dans les municipalités. Aucune solution n'a encore été apportée par le gouvernement fédéral.

Les municipalités ayant un contrat direct avec la GRC ont déjà reçu la facture afférente à cette rétroactivité. Dans le contexte financier lié à la Réforme de la gouvernance locale, cela ajoute des frais additionnels et amène des défis supplémentaires pour les municipalités concernées. Pour les autres membres, le ministère de la Justice et de la Sécurité publique nous a confirmé au printemps qu'il avait l'intention de contester cette décision auprès de Sécurité publique Canada en vertu de l'Entente sur le service de police provincial (ESPP) et que, quelle que soit l'issue, il n'y aurait pas de facture supplémentaire envoyée aux municipalités bénéficiant de cette entente.

Ces surcoûts liés à la rétroactivité et la mise en œuvre de la Réforme ont relancé la discussion autour de la livraison des services de police. Plusieurs territoires municipaux se retrouvent maintenant desservis par deux services de police différents (police municipale/régionale et la GRC), et certaines communautés souhaitent commencer la réflexion sur la manière la plus avantageuse de desservir leur territoire. Cette réflexion existe également au niveau des autres paliers de gouvernement. La prochaine année permettra peut-être d'y voir plus clair dans leurs intentions.

VIA Rail Canada
L'OCÉAN
OCÉAN
À BORD, CHAQUE MOMENT COMPTE
Monter à bord, c'est se laisser bercer par le train, faire des rencontres mémorables et s'émerveiller devant les paysages qui défilent. Laissez-vous charmer par les Maritimes et vivez pleinement chaque moment.
MONTRÉAL QUÉBEC MONCTON HALIFAX
MC Marque de commerce propriété de VIA Rail Canada inc.

SERVICES AUX MEMBRES

Le personnel des services aux membres de l'AFMNB accompagne les municipalités dans leur développement au quotidien en réalisant des projets qui ont des retombées dont elles bénéficient. Les services sont livrés sous trois grandes catégories :

- Le service d'achat regroupé (assurances)
- Les services climatiques et le développement durable
- La gestion des actifs municipaux

Nous vous invitons à contacter les coordonnateurs de dossiers si vous souhaitez en discuter davantage.

LE SERVICE D'ACHAT REGROUPÉ

Coordonnateur : André Frenette : andre@afmnb.org

REGROUPEMENTS D'ACHATS EN ASSURANCES DOMMAGES MUNICIPALES

En raison de la Réforme, nous avons revu le fonctionnement des quatre regroupements pour constituer un seul groupe pour la négociation de vos primes. Cette modification a permis de stabiliser les primes pour la plupart, et même une légère diminution pour certains. Avec l'augmentation de la taille des municipalités, vos courtiers ont harmonisé les niveaux de franchise à un niveau plus acceptable, ce qui en retour a permis d'absorber en grande partie les augmentations de primes dans d'autres catégories de couvertures, notamment en assurance des biens et en responsabilité civile.

BRUNSWICK
LIFT RENTALS

ÉVALUATION DE BÂTIMENTS

En raison des forts niveaux d'inflation et d'augmentation de coûts des matériaux, une nouvelle évaluation des valeurs associées aux bâtiments municipaux était de mise pour permettre aux assureurs de mieux évaluer les risques. Nous avons approché une firme d'évaluation en bâtiment avec l'objectif de réviser les valeurs de reconstruction des principaux bâtiments municipaux. Malheureusement, le forfait proposé n'a pas trouvé preneur auprès des municipalités.

Nous comprenons qu'en raison de la Réforme, les budgets sont restreints et que les directions des municipalités ont hésité à accepter cette offre d'évaluation qui comportait des coûts non planifiés en plus de faire augmenter les valeurs assurables, et conséquemment, les primes.

Cela dit, un bâtiment de grande valeur couvert en deçà de sa valeur de reconstruction pose des soucis lors d'un sinistre. Nous avons vu par le passé des pertes d'infrastructures pour lesquelles les indemnités ont été insuffisantes pour procéder à une reconstruction. Dans de telles situations, on doit attendre parfois des années avant de voir la reconstruction de l'infrastructure affectée. Pour atteindre cet objectif, nous examinerons si des liens peuvent être faits avec d'autres initiatives existantes, dont le programme de gestion des actifs et les initiatives en développement durable.

CRAINTES, RÉSILIENCE, GESTION DES RISQUES

Les craintes exprimées depuis quelques années par les assureurs, soit au niveau des augmentations des indemnités versées pour des sinistres causés par des catastrophes naturelles, se sont avérées plus que jamais réelles lors du printemps et de l'été derniers. Les pertes au niveau canadien et au niveau atlantique auront certes un effet sur les primes de l'ensemble des assurés et les primes associées à certains risques seront majorées.

Les municipalités doivent, en marge de leur programme de gestion d'actifs, prioriser leurs actions, augmenter leur résilience et développer des programmes de maintenance afin de mieux gérer ces risques. Ces actions, en plus d'assurer un programme d'infrastructure collectif soutenable, auront une incidence sur le niveau des dommages causés par des catastrophes naturelles.

Les travaux préventifs réduisent la fréquence et l'importance des dommages. Récemment, nous avons transmis aux membres une fiche d'inspection visuelle des bâtiments. Ces auto-évaluations régulières permettent d'éviter certains dommages en amont et d'éviter des coûts imprévus. Il est également important de communiquer le coût de ces interventions imprévues afin de mettre l'accent sur l'importance d'effectuer les travaux de maintenance préventive au moment opportun. Avec un budget limité, il est primordial de prioriser ces investissements en fonction d'une évaluation des risques complète.

REGROUPEMENT D'ASSURANCE COLLECTIVE

À l'origine, ce regroupement d'assurance a été créé pour permettre à des petites municipalités d'offrir un régime d'assurance collective compétitif à leurs employés en empruntant le même concept qu'en assurance dommages, soit de regrouper les municipalités pour réaliser des économies. La mise en place du programme a forcé les fournisseurs à être plus compétitifs et transparents dans leurs soumissions.

Malgré son succès initial, la réduction du nombre de municipalités et l'augmentation du bassin d'employés assurables par municipalité en raison de la Réforme nous apporte à questionner la pertinence de ce regroupement. Bien que l'idée de se regrouper pour économiser demeure louable, les problématiques qui ont suscité la création du service ne sont plus des enjeux majeurs.

Une réévaluation des besoins en lien avec ce regroupement est à prévoir pour la prochaine année.

REGROUPEMENT EN ASSURANCES DOMMAGES ET RESPONSABILITÉS POUR LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES : RÉDUIRE LE RISQUE DANS NOS MUNICIPALITÉS

Ce programme, créé en 2008, offre une couverture en assurance responsabilité aux organismes sans but lucratif du Nouveau-Brunswick. Ce programme offre des primes très compétitives aux organismes communautaires, qu'ils soient incorporés ou non.

L'objectif de ce programme est de protéger les municipalités contre des poursuites et les réclamations en lien avec l'utilisation de ses installations par ces organismes. Sachant que les organismes sont bien couverts via ce programme, la municipalité évite de subir des pertes liées à leurs activités et permet aux organismes d'opérer de façon plus sécuritaire pour les citoyens qui en bénéficient.

Malgré les augmentations récentes des primes d'assurance, ce programme est sans doute le plus abordable sur le marché. L'AFMNB s'occupe de la portion administrative du programme dont bénéficient présentement 320 organismes néobrunswickois.

BANQUE NATIONALE

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Coordonnateur : Clément Mousset | clement@afmnb.org

LES SERVICES CLIMATIQUES ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'an passé de nombreux projets ont été réalisés dont deux qui ont été financés par le Fonds municipal vert de la Fédération canadienne des municipalités (FCM) :

Le projet pilote SAUVéR (Système d'autopartage de véhicules électriques en région) qui a permis aux municipalités participantes d'incorporer un module d'autopartage et de se munir de véhicules électriques.

Le PÉREÉB (Projet énergie renouvelable et efficacité énergétique biomasse) qui a permis l'installation d'équipements de chauffage utilisant une énergie renouvelable locale, à savoir la biomasse résiduelle.

Alors que certains chapitres se referment, de nouvelles opportunités s'ouvrent, et nous sommes enthousiastes à l'idée de faire preuve de la même détermination et de la même créativité pour assurer le succès des projets à venir. Voici quelques-unes des initiatives en cours.

PROGRAMME DE FINANCEMENT DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE COMMUNAUTAIRE

L'AFMNB a débuté en mai 2023 une étude de faisabilité concernant l'élaboration de programmes d'efficacité énergétique dans les municipalités, via l'initiative de Financement de l'efficacité communautaire de la FCM. L'objectif de ce type de programmes est de faciliter les rénovations écoénergétiques en donnant accès à du financement aux résidents des communautés, contribuant ainsi à atteindre les objectifs environnementaux des municipalités, à améliorer la qualité de vie et à attirer des emplois dans les communautés. Les programmes de financement sont différents des remises ou des incitatifs existants, car ils couvrent la totalité du coût initial de la mise à niveau, et les résidents remboursent le prêt à long terme, souvent à l'aide des économies d'énergie générées par l'amélioration.

L'AFMNB travaille avec les firmes consultantes Envigour et PACE Atlantic dont l'expertise dans le domaine est reconnue dans les Maritimes. L'étude comporte une évaluation des possibilités d'amélioration écoénergétique dans les municipalités, ainsi que la mise en œuvre d'une stratégie de mobilisation des parties prenantes pour identifier les options de financement et de programmes réalisables. L'étude comprend également une évaluation des opportunités et des défis pour les questions liées aux risques, aux exigences juridiques, aux exigences du gouvernement, et au soutien des services publics, du gouvernement, de la municipalité et de la communauté. Enfin, le projet évaluera les modèles de financement et de gouvernance des programmes, y compris la capacité municipale et de l'AFMNB à concevoir et à livrer ce type de programmes.

La mise en œuvre de tels programmes de financement de l'efficacité énergétique est innovante dans notre province et s'aligne sur une des mesures clés du Plan d'action sur les changements climatiques du Nouveau-Brunswick 2022-2027. De futurs projets de mise en œuvre pourraient voir le jour afin d'aider les municipalités à atteindre leurs objectifs respectifs en matière de changements climatiques. L'étude se finalisera en février 2024. Sachez également que ces projets améliorent la qualité des bâtiments municipaux et peuvent s'inscrire dans des projets de maintenance préventive mentionnés précédemment.

Financement : 196 500 $, Fonds municipal vert (FCM)
Municipalités participantes : Grand-Bouctouche, Edmundston, Fredericton, Grand-Sault, Moncton, Champdoré, Saint-Quentin

RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GES

Commencé en juin 2023, le Projet action changements climatiques (Phase 4), aussi appelé PACC-4, regroupe six municipalités. Ce programme, dont la première phase a débuté en 2013, permet de produire et de mettre à jour un inventaire des émissions de gaz à effet de serre (GES) pour chaque municipalité, mais également un plan d'action pour réduire les émissions de GES à l'image du nouveau territoire municipal.

Lors de cette quatrième phase, l'AFMNB fait appel à l'expertise de l'organisme QUEST Canada pour travailler sur la planification énergétique communautaire de chaque communauté. Via la tenue d'ateliers et la réalisation de plusieurs exercices en groupe, les municipalités recevront leur plan d'action énergétique au cours du printemps 2024. Les inventaires d'émissions de GES des municipalités participantes sont en cours de finalisation.

La nouveauté dans cette quatrième phase est l'intégration d'un volet portant sur la mise en place de couches d'émissions de GES dans le Géoportail municipal. Les coordonnateurs en développement durable et en gestion des actifs travailleront étroitement avec des experts en géomatiques et avec des partenaires climatiques afin d'établir les composantes de cette couche d'atténuation climatique. Le but de l'utilisation de cet outil visuel sera de faciliter les prises de décisions des municipalités en fonction des risques et des priorités. Il est aussi de mettre les données historiques en relation pour en mesurer les variations temporelles.

Financement : 90 000 $, Fonds en fiducie pour l'environnement (GNB)
Municipalités participantes : Caraquet, Dieppe, Edmundston, Grand-Sault, Hautes-Terres, Saint-Quentin

TRANSPORT EN COMMUN EN MILIEU RURAL

Annonce de l'octroi fédéral de financement pour le transport en commun en milieu rural à Inkerman, N.-B. (20 janvier 2023)

Débuté en été 2021, le projet d'étude sur la possibilité de développer un service de transport en commun dans la région Chaleur s'est finalisé en janvier 2023 avec le dépôt de quatre livrables et d'un rapport final à Infrastructure Canada. L'AFMNB a collaboré avec les municipalités de la région Chaleur afin d'en étudier la possibilité pour les prochaines années. L'AFMNB a supervisé la consultation de firmes spécialisées dans le domaine et la firme Vecteur 5 a été retenue.

Après avoir fourni le portait de la situation en matière de mobilités, évalué les besoins de la population et consulté les acteurs du milieu, la firme consultante a développé un scénario de desserte et fourni un plan de déploiement pour l'élaboration d'un système de transport en commun adapté à la région Chaleur. Un groupe de travail a été constitué avec des représentants des parties concernées par cet enjeu (dans le secteur municipal, de la santé, de l'éducation et du transport communautaire). Une série de consultations du groupe de travail et une reconnaissance du territoire ont permis aux consultants de prendre en considération les enjeux locaux et régionaux liés au transport.

L'AFMNB a reçu un soutien financier de la part du Gouvernement du Canada via le Fonds pour les solutions de transport en commun en milieu rural et a travaillé étroitement avec la CSR Chaleur dans la réalisation de ce projet. L'élaboration de solutions de transport en commun aidera les personnes vivant dans les collectivités rurales à se rendre au travail, à l'école et à leurs rendez-vous ou à visiter leurs proches. La CSR Chaleur travaille maintenant sur la mise en conception de ce projet.

Financement : 50 000 $, Infrastructure Canada
Municipalités participantes : Bathurst, Beresford, Nigadoo, Petit-Rocher, Pointe-Verte

BORNES DE RECHARGE

L'AFMNB a poursuivi son travail sur l'électrification des transports en proposant un nouveau projet consacré à l'installation de bornes de recharge et à la création de stations-service électriques dans les municipalités. Le déploiement de ce type d'infrastructure (dont la première fut inaugurée au siège social de l'AFMNB le 12 mai dernier) permettra de développer de nouveaux services dans les municipalités, en plus d'accompagner les résidents dans l'adoption de ce nouveau mode de déplacement.

L'objectif initial était de soumettre une demande de proposition au Programme d'infrastructure pour les véhicules à émission zéro (PIVEZ) qui a pour objectif de remédier au manque de bornes de recharge au Canada en prenant en charge jusqu'à 50 % des dépenses admissibles. Cependant le délai de soumission était trop court pour une majorité de municipalités (date limite au 11 août 2022). Afin d'optimiser une demande de financement, une soumission sera remise lors de la prochaine phase du programme PIVEZ à l'automne 2023. En attendant la préparation de cette demande, l'AFMNB a sollicité le gouvernement provincial, dont la Société de développement régional qui aura pour objectif de diminuer la contribution financière restant à la charge des municipalités participantes. Plusieurs municipalités ont démontré leur intérêt pour ce projet.

Financement : Ressources naturelles Canada

« Êtes-vous à l'aise de parler aux journalistes ? »

« Arrivez-vous à établir des bonnes communications avec vos citoyennes et vos citoyens ? »

« Savez-vous comment développer et établir l'identité de votre nouvelle municipalité ? »

Si une ou toutes ces questions vous donnent des frissons, il est temps de nous contacter !

forté

« À quelques reprises, la Ville d'Edmundston a fait appel aux services de Pascale Paulin, stratège en communication et propriétaire de Forté Communication, pour des formations portant sur l'interaction avec les médias. Les élu-e-s ainsi que certains membres du personnel ont eu la très grande chance de suivre cette formation.

Pascale est une formatrice d'expérience, animée, dynamique et terre-à-terre. Sa formation est indispensable pour des élu-e-s des membres du personnel qui ont à intervenir régulièrement auprès des médias. La formation permet aux participant-e-s de bien saisir le travail journalistique, mais surtout, leur permet de comprendre comment répondre aux questions des journalistes avec confiance.

Tous les participants de la Ville d'Edmundston, sans exception, ont grandement apprécié la formation de Pascale et en sont ressortis bien outillés pour interagir avec les médias. »

Mychèle Poitras
responsable des communications
Ville d'Edmundston

Forté Communication
Stratège en communication
506.866.3420 - info@fortecommunication.ca

www.fortecommunication.ca

GESTION DES ACTIFS MUNICIPAUX

Coordonnateur : Marcel Vienneau : marcel@afmnb.org

Depuis l'introduction des concepts de gestion des actifs en 2017, les municipalités canadiennes et néobrunswickoises progressent dans l'accomplissement des différentes exigences provinciales et fédérales. Les défis sont similaires partout : le manque de ressources humaines et financières pose des défis aux administrations et les municipalités doivent investir de façon stratégique afin de maximiser les bénéfices. De plus, les changements climatiques exercent une pression grandissante sur les infrastructures, comme on peut en témoigner lors d'épisodes climatiques extrêmes (pluie abondante et rapide, verglas, chaleur et froid intenses, neige abondante, etc.).

Des choix difficiles s'imposent. Doit-on entretenir, remplacer ou réparer un actif ? Quelles sont les conséquences de l'inaction ? Quels sont les risques pour la population ? Quels sont les risques sur la livraison de nos services municipaux ? Est-ce que l'approche choisie prend en considération la vision de la municipalité ? Est-elle durable ?

PROGRAMME DE GESTION DES ACTIFS MUNICIPAUX DE LA FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS

L'AFMNB a bénéficié de financement via ce fonds à quatre reprises, pour un total de près de 1.5M $ depuis 2017. Ce financement a permis de créer un poste permanent (coordonnateur en gestion des actifs) afin d'épauler les membres dans leurs processus respectifs et aussi pour créer des programmes de formation et d'assistance technique. Nous livrons présentement un dernier projet grâce à ce programme, le projet Géoportail municipal. Il devrait se terminer en novembre 2023. Ce projet a permis à près de 30 municipalités (pré-Réforme) d'avoir accès à des outils géomatiques qui serviront à faciliter la visualisation des actifs municipaux pour en assurer une meilleure prise en charge et à faciliter la collecte et la gestion des données liées aux opérations municipales. Ce projet a également permis de centraliser et standardiser les données des nouvelles municipalités, ce qui facilitera ensuite la livraison des services et la priorisation du renouvellement des infrastructures sur les nouveaux territoires.

Les outils géomatiques développés dans le cadre de ce projet permettront aux municipalités de tirer des profits d'une gestion efficace des données dans toutes les sphères municipales, car ils facilitent la mise en relation, la collecte et la classification de ces données, tout en automatisant certaines tâches redondantes.

Avec la fin du Programme de gestion des actifs municipaux et avec la deuxième phase des exigences provinciales en gestion des actifs qui sont à nos portes, les municipalités auront besoin de soutien continu pour poursuivre cette planification de façon coordonnée et durable.

PARTENARIATS ET CONSULTATIONS EN GESTION DES ACTIFS ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Le personnel de l'AFMNB participe à plusieurs réseaux et groupes de travail pour faire avancer différents enjeux municipaux, provinciaux et fédéraux, ainsi que développer de solides partenariats avec des organismes partout au Canada. Nos différents groupes de travail abordent les initiatives de réductions d'émissions de gaz à effet de serre, le financement de l'efficacité énergétique, le développement d'outils pour l'adaptation climatique et la gestion des actifs. Nous avons également été consultés pour des projets potentiels en énergies renouvelables au Nouveau-Brunswick, et même pour partager avec d'autres provinces les solutions développées localement. Enfin, l'AFMNB a été invitée à plusieurs reprises à présenter ses projets en développement durable, dont plusieurs fois en collaboration avec le projet en gestion des actifs.

L'AFMNB informe régulièrement le gouvernement provincial des projets en cours, ainsi que sur des possibilités de développement de futurs projets comme le Secrétariat des changements climatiques du ministère de l'Environnement et Gouvernements locaux, sur le Plan d'action sur les changements climatiques de la province et autres initiatives touchant nos municipalités.

NOUVELLE APPROCHE

Une approche personnalisée, holistique et intégrée est nécessaire pour tirer le maximum des opportunités de financement qui se présenteront. Nous vous invitons fortement à contacter le personnel des Services aux membres de l'AFMNB pour discuter de vos projets. Ils sauront vous assister dans la réalisation de votre vision.

Que ce soit au niveau du risque lié aux dommages et à l'utilisation des installations municipales, les risques environnementaux (changements climatiques, protection des actifs naturels, gaz à effet de serre), ou des risques associés à la maintenance et au renouvellement de vos infrastructures, vous remarquerez qu'il y a un thème en commun : la gestion des risques !

Cette thématique sera reflétée à l'intérieur des ateliers du congrès que nous avons soigneusement préparé pour vous.

Commission de services régionaux
RESTIGOUCHE
Regional Service Commission

CSR
Péninsule acadienne

CSRK - KRSC

Commission de services régionaux
Chaleur
Regional Service Commission

Regional Service Commission
SOUTHEAST · SUD-EST
Commission de services régionaux

Capital Region Service Commission
Commission de Services Régionaux de la Capitale

Gardez l'équilibre,
focalisez sur
vos communications!

dpg
communication

dpgcommunication.ca

FORMATION

L'AFMNB est soucieuse de vous offrir des formations adaptées aux réalités et défis rencontrés dans le développement de vos communautés. Différentes opportunités de formation ont été offertes au courant de l'année, touchant une gamme de sujets d'actualité.

PROGRAMME DE FORMATION CONTINUE DE L'AFMNB

Le programme de formation continue a repris durant la dernière année. Lors d'années électorales, les différentes séances d'information en lien avec le renouvellement des conseils municipaux et leurs nouvelles responsabilités occupent déjà une grande partie de votre temps. Cela dit, nous avons quand même tenu deux formations au printemps, soit :

- La formation « Éthique et déontologie » qui s'est déroulée sur quatre dates en avril et mai 2023 et qui a rassemblé 52 participant.es.
- La formation « Rôles et responsabilités des élus et administrateurs » qui s'est déroulée sur trois dates en mai 2023 et qui a rassemblé 44 participant.es.

D'autres thématiques seront abordées dans les prochains mois en fonction des besoins déjà identifiés, et ceux dont vous nous ferez part (communication, gestion contractuelle, gestion budgétaire, etc.).

WEBINAIRES

Avec l'avènement des rencontres virtuelles, nous avons pu vous offrir des sessions d'informations régulières. Depuis le dernier congrès annuel, l'AFMNB a tenu six webinaires d'information et formation, en plus de cinq webinaires que nous avons organisés en collaboration avec la Province ou autres organismes partenaires. Pour les webinaires dont l'AFMNB était hôte, il s'agit d'un total de 396 participant.e.s.

Les thèmes abordés lors de ces webinaires ont été variés : la formation Intervenir dans les médias: mentorat femmes en politique municipale (octobre 2022), le bilan du mentorat pour le projet Femmes en politique municipale (décembre 2022), le webinaire Gestion du risque : prévention des biens et gestion des travaux à chaud (janvier 2023), la présentation de l'AFMNB aux nouveaux membres des conseils municipaux (février 2023), le webinaire Infrastructures communautaires (février 2023), les webinaires sur l'image de marque des municipalités (avril et septembre 2023), le webinaire sur les garderies francophones (avril 2023), le webinaire sur l'intégration du Géoportail municipal (mai 2023), la session d'information de la SCHL (mai 2023), le webinaire Bandes de motards hors la loi (juin 2023), la session de travail sur le Fonds d'accélération pour la création de logements (FACL) avec le Réseau du logement du N.-B. (juin 2023), la session d'information sur les évaluations foncières (juin 2023) et le webinaire sur l'équité salariale (septembre 2023).

ORIENTATION SUR LA GOUVERNANCE LOCALE 2023

Dans le cadre de laRéforme de la gouvernance locale, le ministère s'était engagé à organiser une série de sessions de formation à la suite des élections de novembre 2022 pour les élus des municipalités nouvellement restructurées, les membres des comités consultatifs des districts ruraux, ainsi que les membres et le personnel des conseils d'administration des CSR. Les thèmes abordés lors de ces sessions ont porté sur les communications et la gouvernance efficaces, ainsi que sur le leadership et le financement communautaire.

L'AFMNB a participé à un comité de planification aux côtés des autres associations municipales afin de déterminer la structure et de développer un programme pour les sessions d'orientation qui réponde aux besoins des nouveaux élus dans le contexte des nouvelles entités municipales. En tant que membres de ce comité, nous avons milité pour que toutes les sessions soient offertes dans les deux langues officielles, et non seulement interprétées à partir de l'anglais.

Nous avons également insisté pour qu'une session soit organisée en présentiel afin de réunir tous les acteurs du monde municipal nouvellement restructuré. Nos efforts ont porté fruit et une telle session a eu lieu le 31 mars 2023 à Fredericton, à laquelle ont participé plus de 250 représentants et représentantes municipaux de partout dans la province.

Un membre de notre équipe a également été invité à participer à la session d'orientation organisée par l'Union des municipalités du N.-B. afin d'y présenter le programme de gestion des actifs aux élu.es présents.

CLAD inc.
caron lagacé architecture + design

467 Main St Suite #2, Bathurst, NB E2A 1B1
506.545.6334
www.cladinc.ca

Un fier partenaire contribuant à l'épanouissement économique, social et culturel des municipalités francophones du Nouveau-Brunswick.

PARTENARIATS

INITIATIVE MENTORAT – FEMMES EN POLITIQUE

L'AFMNB s'est associée au projet Leadership au féminin – De la parole aux gestes de Femmes en affaires Nouveau-Brunswick (FANB) pour lancer en juin 2022 une initiative en mentorat pour les femmes qui souhaitent s'impliquer en politique municipale. Ce projet a été retenu par l'AFMNB compte tenu des élections qui ont eu lieu le 28 novembre 2022 et des besoins identifiés pour des initiatives de type mentorat lors de séances de consultations tenues par Femmes en affaires N.-B.

Dans le cadre de différents projets menés au cours des dernières années, l'AFMNB avait notamment identifié six grands obstacles à la participation des femmes en politique municipale au Nouveau-Brunswick. Ce projet abordait l'un de ces obstacles connus, soit les réseaux informels, le recrutement et la méconnaissance du rôle d'élue municipale.

L'initiative en mentorat pour femmes en politique municipale a permis d'accompagner des femmes dans leur processus de candidature aux élections municipales de novembre 2022, en leur offrant des ateliers d'information, mais également en les jumelant à des élues municipales d'expérience avec qui elles pouvaient échanger des idées et apprendre. Elles ont également été soutenues par des formations et des occasions de réseautage qui leur ont permis de renforcer leur confiance et leurs capacités. Le projet étant adapté à la disponibilité des femmes impliquées, certaines se sont vraiment investies et ont pu bénéficier de plusieurs rencontres avec leurs mentores pour préparer leur campagne électorale.

NOUVELLES MUNICIPALITÉS : FAIRE COMMUNAUTÉ PAR LES ARTS ET LA CULTURE

Nous avons collaboré cette année avec l'Association acadienne des artistes professionnels du Nouveau-Brunswick (AAAPNB) à la préparation du forum novateur Nouvelles municipalités : faire communauté par les arts et la culture, qui a eu lieu à Bouctouche les 21 et 22 avril. Ce forum a été un lieu de rencontre entre les municipalités nouvellement restructurées par la Réforme, les commissions de services régionaux, les organismes artistiques et culturels, les artistes du Nouveau-Brunswick et les gouvernements provincial et fédéral.

Plus d'une centaine de personnes ont participé au forum, dont des représentants de 24 des 31 municipalités membres de l'AFMNB. Parmi les activités, un atelier pratique a fourni aux participants des outils pour mieux intégrer les arts et la culture dans leurs communautés. Le forum a permis de mieux comprendre à la fois le rôle des arts et de la culture dans la définition de notre identité territoriale et le pouvoir que les arts peuvent avoir dans la transformation des communautés.

Pour donner suite au forum Nouvelles municipalités : faire communauté par les arts et la culture, une demande de financement commune entre l'AAAPNB et l'AFMNB a été déposée auprès du ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux du Nouveau-Brunswick afin d'accompagner les municipalités dans la création et la mise en œuvre de politiques culturelles.

Les participant.e.s au Forum en avril 2023 - photo par Julie D'Amour-Leger

JEUNESSE CANADA AU TRAVAIL

Coordonnateur : Pierre Doucet : pierre@afmnb.org

Cette initiative du ministère du Patrimoine canadien, depuis 1996, aide les jeunes Canadien.ne.s à développer leurs compétences de travail et à obtenir une expérience d'emploi.

Pour la région atlantique, l'AFMNB gère ce programme depuis le tout début. Cette année, une enveloppe de 3.4 millions a été ajoutée au programme au niveau national. Le montant des subventions peut atteindre jusqu'à 70% des coûts d'embauche pour les organismes sans but lucratifs, ou jusqu'à 50% pour les entreprises privées et les municipalités. Pour l'année financière qui se termine le 31 mars 2023, nous avons réussi à créer plus de 100 postes en Atlantique. Quelques municipalités membres de notre association, ainsi que plusieurs organismes du Nouveau Brunswick en bénéficient depuis de nombreuses années.

JCT fait partie de la Stratégie emploi jeunesse du gouvernement du Canada, qui a pour objectif d'aider les jeunes, étudiants et diplômés et, plus particulièrement, ceux confrontés à des obstacles à l'emploi (par ex. jeunes vivant dans des milieux linguistiques en situation minoritaire), à acquérir les compétences et l'expérience nécessaires pour accéder au marché du travail.

Pour la prochaine année (2024-2025), les demandes seront acceptées à partir du mois de novembre 2023 et ce, jusqu'à la date limite du 1er février 2024. Vous pouvez faire une demande sur https://jeunesse-canada-travail.canada.ca/Account/Login

JEUNESSE CANADA AU TRAVAIL
LANGUES OFFICIELLES

YOUNG CANADA WORKS
OFFICIAL LANGUAGES

Canada

AUTRES

RÔLES DES COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au cours de la dernière année, le conseil d'administration a maintenu en place ses comités afin d'appuyer l'équipe d'employés, tant au niveau des dossiers que des changements qui seront nécessaires dans le fonctionnement et dans les politiques de l'AFMNB. Un nouveau comité fut créé afin de réviser le processus d'évaluation de la direction générale.

Le premier comité, composé du président Yvon Godin, du représentant de la Péninsule acadienne Denis Losier, du représentant du Restigouche Mario Pelletier, ainsi que du représentant de la région Chaleur Daniel Guitard, est le **comité sur la gouvernance locale et la réforme fiscale**. Celui-ci a notamment entre les mains le dossier de la Réforme de la gouvernance locale et de la réforme fiscale. Il appuie le travail des employés de l'Association sur les réponses et orientations à donner dans ces dossiers importants.

Le deuxième comité, composé du représentant de la région Chaleur Daniel Guitard et du représentant du Restigouche Mario Pelletier, est le **comité événementiel**. Celui-ci est responsable de mener la réflexion sur le fonctionnement et le calendrier des événements et des activités de l'Association afin d'apporter leurs recommandations au conseil d'administration. Le CA valide ensuite les décisions afin que l'équipe d'employés mette en place les événements et activités pour vous tout au long de l'année.

Ce comité a réfléchi à la question de la tournée régionale des membres afin de déterminer si nous maintenions ou non celle du printemps 2023. Les facteurs pesant dans la balance furent la récente entrée en poste des élu.e.s et du personnel administratif en janvier 2023 — dans de nouvelles fonctions pour beaucoup d'entre eux — les nombreux webinaires qui ont eu lieu en début d'année, ainsi que la Table annuelle de concertation des maires qui fut repoussée au mois de mars 2023. Il fut donc convenu d'annuler la tournée régionale 2023 pour éviter de surcharger les élu.es et le personnel administratif de nos municipalités en cette période printanière déjà très occupée.

Le troisième comité, composé de la représentante du Sud-Est, Mariane Cullen, ainsi que vos deux vice-présidences, Kassim Doumbia et Lisa Parent, est le **comité stratégique et ressources humaines**. Ce comité est responsable de revoir les politiques de l'l'AFMNB, tant au niveau administratif qu'au niveau du membership.

Ce comité a d'ailleurs travaillé avec la direction de l'administration, finances et ressources humaines sur un nouveau fonctionnement des grilles salariales, de même qu'à une possible transition vers une semaine de travail étendue sur quatre jours. Il souhaite ainsi suivre le mouvement récent vers cette initiative que nous voyons prendre de plus en plus de popularité un peu partout dans le monde. Il a également entamé la réflexion sur les impacts que pourrait avoir la Réforme sur nos règlements généraux à la suite de sa mise en œuvre en janvier dernier. Le comité en est venu à la conclusion qu'il serait préférable de maintenir le statu quo pour la première année post-Réforme, le temps d'en évaluer les impacts et de consulter les membres pour avoir leurs avis.

Le nouveau comité qui fut formé, composé du président Yvon Godin, appuyé de la 1re vice-présidente Lisa Parent et du représentant Chaleur Daniel Guitard, est le **comité d'évaluation de la direction générale**. Ce comité a pour but de revoir le processus d'évaluation de la direction générale et de mettre à jour les outils utilisés à cet effet.

Ce comité a effectué du travail avec la firme Montana afin de revoir le fonctionnement de l'évaluation ainsi que les différents outils d'évaluation utilisés afin de s'assurer que ce processus soit efficace et qu'il réponde vraiment aux besoins et aux attentes du conseil d'administration. Le travail devrait être terminé à l'automne.

Cette année, les membres du conseil d'administration ont assumé des responsabilités de représentation à différentes tables de concertation et comités de partenaires auxquels participe l'AFMNB (éducation, art et culture, etc.). Ils ont aussi la main dans différents dossiers sur lesquels travaillent les employés de l'Association afin de leur apporter un appui en matière de représentation.

GROUPE R.H. FRENETTE GROUP

YHC MOBILITÉ

450 466-9710

j.ouellet@yhcenvironnement.com

yhcenvironnement.com
sauver.yhcenvironnement.com

RÉSEAU DE SANTÉ
vitalité
HEALTH NETWORK

SECTION 5

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2023

RAPPORT DU PRÉSIDENT

Bonjour à toutes et à tous,

Déjà presque dix mois de fonctionnement comme nouvelles entités dans la Réforme de la gouvernance locale qui est loin d'être terminée. En effet, depuis quelques semaines nous sommes à l'heure des constats. La plupart d'entre vous travaillent à préparer un budget équilibré pour l'année 2024. Plusieurs d'entre vous y arriveront et d'autres auront d'énormes défis à relever. Soyez assuré.e.s que notre association sera toujours là pour vous assister et essayer de convaincre le ministre des Gouvernements locaux des besoins de nos membres.

Au moment où j'écris ce message, le Sommet sur les finances n'a pas encore eu lieu. Je fonde beaucoup d'espoir en cet évènement qui, je crois, ne fera que confirmer nos craintes envers le cadre fiscal actuel, quelle que soit la catégorie de municipalité (villages, communautés rurales, villes, municipalités régionales ou cités). Ce sommet doit être le départ d'une deuxième phase vers un équilibre de nos budgets, grâce à de nouveaux moyens de financement pour l'ensemble de nos membres. Nous ne laisserons pas le gouvernement hésiter sur une suite productive à cette rencontre.

Beaucoup de dossiers importants prendront de plus en plus de place dans les prochains mois/années. Citons comme exemples :

- Projets d'infrastructures ;
- Fonds pour le développement des collectivités du Canada ;
- Logement abordable ;
- Migrations versus langue ;
- Sécurité publique (GRC, cannabis, santé mentale).

Les deux premiers dossiers, l'infrastructure et le fonds pour le développement des collectivités du Canada sont présentement en évaluation au gouvernement fédéral. Tous ces dossiers font partie de vives discussions et même négociation avec la Fédération canadienne des municipalités (FCM). Être membre de la FCM est plus que nécessaire et d'autant plus avantageux si vous pouvez assister à leur AGA du printemps.

Avec cette réforme, l'AFMNB doit rajuster le tir en matière de services à ses membres, tout en s'assurant de conserver notre identité unique qui est la langue française. Nous devrons nous pencher sur des aspects importants comme :

- Proposer des formations pertinentes pour vous aider dans vos missions quotidiennes, comme les rôles et responsabilités de nos élu.es et de la direction générale ;
- Créer une suite au guide sur la rémunération des élu.es en lien avec la mise en place des arrêtés et politiques sur le sujet ;
- Entretenir des liens forts avec les membres avec une nouvelle approche sur la tournée des régions.L'année 2024 risque d'être très intéressante pour le CA ainsi que pour nos membres.

En terminant, je désire tout d'abord remercier tous nos membres pour leur soutien au quotidien. Je souhaite également remercier notre personnel, qui reste au diapason de tout nouveaux changements ou projets qui peuvent aider nos membres. Je leur suis reconnaissant de leur professionnalisme au quotidien. Un merci spécial à notre directeur général, Pascal Reboul, pour son expertise et pour son appui continu.

Bon Congrès 2023 !

Yvon Godin
Président de l'AFMNB

ORDINIX
IT Centre - Informatique

RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL - 2023

Nous voilà réunis pour le premier congrès post-Réforme !

Le 1er janvier de cette année a marqué la date de mise en œuvre de cette grande Réforme de la gouvernance locale, pour laquelle nous avons tous et toutes travaillé si fort des années durant ! Le portrait de la province a radicalement changé, passant de 104 municipalités et 236 districts de services locaux (DSL) à 77 municipalités et 12 districts ruraux (DR), de 30% de population n'ayant pas accès à un gouvernement local à moins de 7%. Le portrait des membres de l'Association a suivi le même chemin, passant de 50 à 30 municipalités membres, puis à 31, une nouvelle municipalité, Alnwick, issue du regroupement de quatre districts de services locaux, s'étant jointe à nous au 1er janvier. De nouvelles personnes se sont jointes aux conseils municipaux à la suite des élections qui se sont tenues en novembre dernier, d'autres nous ont quittés. La démocratie a de nouveau parlé un peu plus d'un an après les dernières élections municipales, ce qui a demandé à un grand nombre d'entre vous de vous replonger dans une campagne électorale, avec tous les sacrifices que cela demande.

Si on prend le temps de s'arrêter, de lever la tête et de regarder ce qui a été accompli, c'est un changement majeur ! L'impact de cette réforme n'est pas identique sur tout le territoire, certaines communautés ayant connu de plus grands changements que d'autres, mais tout le monde a été concerné par la réforme des commissions de services régionaux (CSR). Sur le terrain, beaucoup de travail et la pression « populaire » est grande pour en voir les bénéfices rapidement. Comme tout grand changement, cela va prendre du temps et de la patience pour que tous les morceaux du puzzle soient en place.

Un enjeu de cette réforme a été laissé de côté par le gouvernement et vous devez composer avec au quotidien, c'est le volet financier ! Le gouvernement avait mandaté deux experts l'année dernière, Pierre-Marcel Desjardins et Norah Kelly, de lui soumettre des recommandations sur les accords provinciaux-municipaux. Le gouvernement a malheureusement choisi de garder le statu quo et de repousser ce dossier à plus tard. Il a bien mis en place un certain nombre d'enveloppes financières pour aider avec la mise en œuvre de cette réforme, mais elles ne remplaceront pas un cadre financier à long terme adapté à la nouvelle réalité municipale. Et je ne parle pas ici seulement des CSR, qui ont vu leurs responsabilités augmenter, et qui sont financées en partie par des sommes redirigées du financement de base aux municipalités et par divers fonds provinciaux dont on ne sait pas pour combien de temps ils seront disponibles. Il y a encore trop de zones d'ombres et d'incertitudes pour que vous ayez les moyens de mener à bien vos missions, et ce n'est, à mon sens, pas la meilleure façon de donner une vision à moyen et long terme et de planifier le développement de nos communautés. Nous évoquerons ce cadre financier lors d'une séance plénière au congrès, et nous aurons l'occasion d'en reparler à de nombreuses occasions au cours des prochains mois !

Je ne reviendrai pas dans ce rapport sur chacun des dossiers qui occupent le quotidien des membres de l'équipe, vous en trouverez une revue préparée par leur soin dans ce cahier. Je vais en revanche m'attarder sur certains.

En premier lieu, je pense évidemment au dossier des langues officielles. La dernière année a été riche en rencontres, consultations et soumission de rapports, que ce soit dans le cadre du redécoupage des cartes électorales au niveau fédéral et provincial, la révision de la Loi sur les langues officielles (LLO), là aussi au niveau fédéral et provincial, ou encore pour le Plan d'action sur les langues officielles (PALO), dévoilé au printemps dernier. La révision de la LLO, qui a fait les gros titres à de nombreuses reprises, a connu un traitement très différent entre les deux paliers de gouvernement. D'un côté la mouture fédérale a vu le jour après plus de trois ans de travail, il faut pour cela féliciter la ministre Ginette Petitpas-Taylor et son équipe pour ceci, mais également sa prédécesseure Mélanie Joly qui avait débuté le travail avant elle. D'un autre côté, la mouture provinciale, dont le processus a ressemblé à une vaste blague ! Plus de 12 mois après la remise du rapport des commissaires Finn et McLaughlin, le premier ministre Higgs a finalement livré quelque chose qui ressemble à s'y méprendre à un statu quo, la révision de la Loi aux 10 ans ayant finalement été sauvegardée, avec l'ajout d'un Secrétariat aux langues officielles. Dans le contexte que nous connaissons, il semblerait que l'on doive se sentir choyés de ne pas avoir connu de recul !

En deuxième lieu, le logement. Cet enjeu est sans conteste celui qui concerne le plus les municipalités autour de la table. Le besoin de logement, qu'ils soient abordables ou non, est en effet maintenant présent partout dans la province, que ce soit dans les cités, les municipalités régionales, les villes, les villages ou les communautés rurales. Les deux paliers de gouvernement ont fait différentes annonces pour favoriser les mises en chantiers, et nous avons pu compter depuis le début de l'année sur le Réseau du logement du N.-B. pour accompagner et appuyer nos membres dans ce dossier, mais il reste encore beaucoup de chemin à faire pour répondre aux besoins.

En dernier lieu, je reviendrai sur les catastrophes qu'ont connues plusieurs de nos régions dans les derniers mois (inondations, tempêtes…). Ces incidents deviennent de plus en plus fréquents, et ils malmènent les infrastructures et bâtiments. Ils nous rappellent que nous devons planifier le futur des communautés en prenant en compte ces évènements et que les deux autres paliers de gouvernement doivent évidemment être des partenaires dans ce dossier. Nous aurons d'ailleurs l'occasion d'aborder la gestion du risque dans le cadre d'ateliers du congrès et de voir ce qui peut se faire à votre niveau.

Si l'on pense à la prochaine année, plusieurs dossiers vont devoir être abordés, nous ne chômerons pas ! Si elles ne sont pas déclenchées par anticipation, les élections provinciales auront lieu à l'automne 2024. De nombreux enjeux municipaux devront être mis de l'avant auprès des partis politiques en présence, en premier lieu, la mise en place d'un pacte fiscal provincial municipal, mais également le logement, les infrastructures et l'adaptation aux changements climatiques. Nous aurons également à nous pencher sur les renégociations des programmes d'infrastructures, tels l'Entente bilatérale intégrée (EBI) ou le Fonds de développement des collectivités du Canada (FDCC, ex : Fonds de la taxe sur l'essence). Ce sont des programmes essentiels pour faire vivre les infrastructures nécessaires au dynamisme des communautés. Nous vous solliciterons au cours de la prochaine année afin d'avancer dans nos positions dans ces dossiers.

De nouveaux programmes de financement seront offerts, entre autres via le Fonds municipal vert (FMV) de la Fédération canadienne des municipalités (FCM), et nous serons à l'affût de ces opportunités pour pouvoir vous en faire bénéficier. Vous pouvez être certains que les membres de l'équipe seront là pour vous épauler dans vos projets à venir, mais également pour vous représenter dans les dossiers qui vous

sont chers. J'en profite d'ailleurs pour saluer leur travail. Tout au long de l'année, cette équipe se donne sans compter pour vous proposer des activités, des initiatives, des projets et, sans eux, nous n'aurions pas la crédibilité qui est la nôtre auprès des instances gouvernementales et des partenaires. Je leur adresse donc un grand merci, tout d'abord aux plus anciens membres que vous connaissez maintenant bien (Pierre, Marcel, Eugénie, Julie, André, Martine, Michelle, Émilie et Clément), mais également aux nouvelles têtes qui nous ont rejoints dans la dernière année, à savoir Emmanuelle, coordinatrice des communications, et Karine, qui assume la même fonction pour le projet de la Communauté francophone accueillante du Haut-Saint-Jean. Prenez quelques minutes durant la fin de semaine pour toutes et tous les saluer !

Puisque l'on se trouve dans la partie reconnaissance, je souhaite adresser mes remerciements à tous nos bailleurs de fonds, qui croient en nos missions et nous accompagnent dans nos initiatives année après année: le gouvernement du Canada (Patrimoine canadien - PCH, Immigration Réfugiés et Citoyenneté Canada – IRCC, Infrastructure Canada), le gouvernement du Nouveau-Brunswick (Fonds en fiducie pour l'environnement – FFE, Affaires intergouvernementales) et la FCM. Mais également nos fidèles partenaires et commanditaires qui nous permettent de vous offrir un congrès de cette envergure, notamment Roy Consultants, Énergie Nouveau-Brunswick, UNI, le CN et et l'Agence Mistral.

Ce premier congrès à 31 membres est également le premier depuis le changement intervenu dans la rotation de nos évènements. Ainsi le congrès se tiendra dans les centres de congrès pour les trois prochaines années (Moncton, Edmundston en 2024 et Fredericton en 2025) et la Table de concertation des maires se déplacera en région (Caraquet en 2023). Ce fonctionnement nous permettra de continuer à vous offrir un congrès de grande qualité, tout en continuant à tenir un évènement avec tous nos membres en région.

Lors de l'AGA qui se tiendra dimanche, vous aurez à élire de nouveaux représentants de région au conseil d'administration, mais également un nouvel exécutif, l'intégralité du conseil se trouvant en élection. Dû aux élections de novembre dernier et la création de nouvelles entités au 1er janvier, les représentant.es de régions ont connu un mandat raccourci, mais leur implication n'a jamais fait défaut. Je voudrais donc remercier l'ensemble des membres du conseil d'administration pour leur collaboration, leur travail et leur confiance, avec une mention particulière à notre président, Yvon Godin, mon partenaire de déplacements, qui met énormément d'emphase pour toutes et tous bien vous représenter au quotidien.

J'espère avoir le plaisir de vous voir nombreux à ce 34e Congrès annuel de l'Association afin de continuer à échanger, mais également pour célébrer nos municipalités et les personnes qui y œuvrent !

Merci et bon Congrès !

Pascal Reboul
Directeur général

RATIFICATION DES DÉCISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

230e RÉUNION – 2 ET 3 DÉCEMBRE 2022

Événements de l'AFMNB – représentants des régions au CA

Résolution : 230-3

Proposé par Mario Pelletier ;
Appuyé par Aldéo Saulnier ;

Qu'un comité de mise en candidature soit formé par le président Yvon Godin, appuyé par les deux vice-présidences Lisa Parent et Kassim Doumbia.

Adopté.

Formation des élu.es

Résolution : 230-4

Proposé par Louise Landry ;
Appuyé par Mario Pelletier ;

Que l'AFMNB demande au ministère la tenue d'au moins une séance d'orientation municipale en personne.

Adopté.

Jumelages de municipalités

Résolution : 230-5

Proposé par Louise Landry ;
Appuyé par Kasim Doumbia ;

Que l'équipe de l'AFMNB poursuive les démarches avec les parties prenantes afin de promouvoir et mettre en place des jumelages avec nos membres.

Adopté.

Demande de soutien de l'UMNB

Résolution : 230-6

Proposé par Jules Haché ;
Appuyé par Mario Pelletier ;

Que l'AFMNB appuie la demande de l'UMNB pour mener une étude sur les modèles d'assurance réciproque pour les municipalités. Que cet appui soit conditionnel à la participation de notre coordonnateur des regroupements d'assurances et qu'un appui financier jusqu'à hauteur de 2500$ leur soit notifié.

Adopté.

Projets d'infrastructures et accès à l'information de la Province

Résolution : 231-3

Proposé par Mario Pelletier ;
Appuyé par Lisa Parent ;

Que l'AFMNB prépare un document et une lettre afin de demander à la Province et au Fédéral d'être redevables et de fournir une reddition de compte sur les projets d'infrastructures, citant les principes auxquels nous tenons avec des « attendu que » afin de justifier que l'accès à l'information ne doit pas être refusé puisqu'il s'agit d'informations publiques.

Adopté.

Signataires de l'AFMNB

Résolution : 231-12

Proposé par Lisa Parent ;
Appuyé par Achille Bastarache ;

Que Daniel Guitard, représentant de Chaleur au conseil d'administration de l'AFMNB, soit désigné comme signataire pour le compte AFMNB (9351) et celui de JCT (13113) ainsi que pour tout document de l'Association à partir du 1 mars 2023.

Adopté.

Résolution : 231-13

Proposé par Lisa Parent ;
Appuyé par Achille Bastarache ;

Que Rachel Boudreau soit retirée des signataires autorisés sur tous les comptes de l'Association et Jeunesse Canada au travail à compter du 1 mars 2023.

Adopté.

Résolution : 231-14

Proposé par Lisa Parent ;
Appuyé par Mario Pelletier ;

Que Martine Rioux, coordonnatrice de la CFA soit autorisé à effectuer la soumission des rapports et des demandes de remboursement pour le projet CFA du Haut-St-Jean (projet # S211600068) auprès du bailleur de fonds, sachant qu'il y a une double validation d'un signataire autorisé de l'AFMNB.

Adopté.

Résolutions pour Revenu Canada

Résolution : 231-15

Proposé par Mariane Cullen ;
Appuyé par Daniel Guitard ;

Que le conseil d'administration identifie les membres de l'exécutif et du personnel ayant accès au dossier de l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick 889819777RP0002 de l'Agence du Revenu du Canada, étant les personnes suivantes :

- Président : Yvon Godin
- Directeur général : Pascal Reboul
- Directrice de l'administration, finances et ressources humaines : Julie Roy

Adopté.

Résolution : 231-16

Proposé par Daniel Guitard ;
Appuyé par Achille Bastarache ;

Que le conseil d'administration identifie les membres de l'exécutif et du personnel ayant accès au dossier de l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick 132029190RT0001 de l'Agence du revenu du Canada, étant les personnes suivantes :

- Président : Yvon Godin
- Directeur général : Pascal Reboul
- Directrice de l'administration, finances et ressources humaines : Julie Roy

Adopté.

Résolution : 231-17

Proposé par Mariane Cullen ;
Appuyé par Kassim Doumbia ;

Que le conseil d'administration autorise l'accès au dossier de l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick 132029190RT0001 de l'Agence du revenu du Canada, à la firme Bourque Richard Boutot P.C. Inc et ses employés travaillant au dossier de l'Association.

Adopté.

Résolution : 231-18

Proposé par Lisa Parent ;
Appuyé par Achille Bastarache ;

Que le conseil d'administration autorise l'accès au dossier de l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick 889819777RP0002 de l'Agence du revenu du Canada, à la firme Bourque Richard Boutot P.C. Inc et ses employés travaillant au dossier de l'Association.

Adopté.

Budget prévisionnel 2023-2024

Résolution : 231-4

Proposé par Denis Losier ;
Appuyé par Lisa Parent ;

Que le budget prévisionnel pour l'année 2023-2024 soit adopté tel que présenté.

Adopté.

Affectation des fonds

Résolution : 231-5

Proposé par Lisa Parent ;
Appuyé par Mariane Cullen ;

Que le conseil d'administration de l'AFMNB approuve un transfert du fonds Affecté Campagne achat local CÉNB au montant de 25 000$ au fonds non affecté puisque ce projet n'aura pas lieu.

Adopté.

Résolution : 231-6

Proposé par Achille Bastarache ;
Appuyé par Lisa Parent ;

Que le conseil d'administration de l'AFMNB approuve un transfert du fonds Affecté Gouvernance locale au montant de 80 000$ au fonds non affecté puisque ce montant fut utilisé pour le projet dans la dernière année.

Adopté.

Résolution : 231-7

Proposé par Daniel Guitard ;
Appuyé par Achille Bastarache ;

Que le conseil d'administration de l'AFMNB approuve un transfert du fonds affecté Fonds de formation continue au montant de 11 500$ au fonds non affecté puisque ce montant fut utilisé pour le projet dans la dernière année.

Adopté.

Résolution : 231-8

Proposé par Denis Losier ;
Appuyé par Mariane Cullen ;

Que le conseil d'administration de l'AFMNB approuve un transfert du fonds Affecté Outils de communication au montant de 8 655$ au fonds non affecté puisque ce montant fut utilisé dans ce dossier dans la dernière année.

Adopté.

Résolution : 231-9

Proposé par Lisa Parent ;
Appuyé par Daniel Guitard ;

Que le conseil d'administration de l'AFMNB approuve un transfert du fonds Affecté Administration au montant de 1 638$ au fonds non affecté puisque ce montant fut utilisé dans ce dossier dans la dernière année.

Adopté.

Résolution : 231-10

Proposé par Mariane Cullen ;
Appuyé par Daniel Guitard ;

Que le conseil d'administration de l'AFMNB approuve un transfert du fonds non affecté au montant de 50 000$ au fonds affecté Fonds d'appui aux membres puisque ce montant fut utilisé dans ce dossier dans la dernière année.

Adopté.

Résolution : 231-11

Proposé par Lisa Parent ;
Appuyé par Achille Bastarache ;

Que le conseil d'administration de l'AFMNB approuve la fermeture du Fonds Affecté Campagne achat local du CÉNB puisque ce projet n'aura pas lieu.

Adopté.

Augmentation salariale annuelle des employés

Résolution : 231-12

Proposé par Denis Losier ;
Appuyé par Lisa Parent ;

Que l'AFMNB accorde une augmentation salariale de 3,8% aux employés en poste à compter du 1er avril 2023.

Adopté.

232E RÉUNION – 5 ET 6 MAI 2023

Code de conduite

Résolution : 232-3

Proposé par Mario Pelletier ;
Appuyé par Kassim Doumbia ;

Que les deux documents « code de conduite pour les membres du conseil d'administration » et « code de conduite pour les événements – CA et employés » soient adoptés tels que présentés.

Adopté.

Évaluation de la direction générale

Résolution : 232-6

Proposé par Achille Bastarache ;
Appuyé par Denis Losier ;

Qu'un comité soit formé de Yvon Godin, Lisa Parent et Daniel Guitard afin de travailler avec la firme Montana pour déterminer un nouveau processus d'évaluation de la direction générale.

Adopté

Cotisations des membres 2024

Résolution : 232-7

Proposé par Lisa Parent ;
Appuyé par Mario Pelletier ;

Qu'un montant de 500$ soit ajouté sur la cotisation annuelle des membres des prochaines années comme contribution à l'organisation du Congrès annuel.

Adopté.

Rencontres régionales

Résolution : 232-8

Proposé par Daniel Guitard ;
Appuyé par Lisa Parent ;

Que la tournée régionale du printemps 2023 soit annulée et qu'on prévoit un 5 à 7 en marge du Sommet sur la fiscalité du GNB et possiblement un webinaire en juin.

Adopté.

Congrès annuel

Résolution : 232-9

Proposé par Lisa Parent ;
Appuyé par Achille Bastarache ;

Que le frais de participation au congrès annuel augmente à 325$ à compter du Congrès annuel d'octobre 2023.

Adopté.

Réforme de la gouvernance locale

Résolution : 232-10

Proposé par Eric Marquis ;
Appuyé par Mario Pelletier ;

Que l'AFMNB envoie une lettre au ministre Allain en appui à la demande de la CSR Nord-Ouest, avec les présidents de toutes les CSR en copie, pour demander le report de la date de remise de la planification stratégique au 31 décembre 2023.

Adopté.

Airbnb

Résolution : 232-11

Proposé par Denis Losier ;
Appuyé par Eric Marquis ;

Que l'AFMNB envoie une lettre au gouvernement provincial afin de les encourager à réglementer les logements Airbnb dans la province.

Adopté.

Résolution : 232-12

Proposé par Denis Losier ;
Appuyé par Daniel Guitard ;

Que la discussion sur la taxe de l'hébergement soit apportée à l'AGA pour un vote afin que l'Association prenne le dossier en main pour demander à la Province de légiférer sur la taxe de l'hébergement.

Retirée.

Résolution : 232-12 -Amendement

Proposé par Mario Pelletier ;
Appuyé par Daniel Guitard ;

Que les membres du CA discutent avec leur région du sujet et nous y reviendrons à la rencontre du CA d'août afin de voir si nous apportons cette question à l'AGA en tant que point du CA pour discussion.

Adopté.

Représentant de l'AFMNB à la FCM

Résolution : 232-13

Proposé par Mario Pelletier ;
Appuyé par Denis Losier ;

Que le président Yvon Godin soit nommé à titre de représentant de l'AFMNB au conseil d'administration de la FCM et que l'Association accepte d'absorber les dépenses liées à ces rencontres.

Adopté.

233e RÉUNION – 25 ET 26 AOÛT 2023

Horaire de travail

Résolution : 233-3

Proposé par Denis Losier ;
Appuyé par Lisa Parent ;

Que l'on mette en place une phase test de semaine de 4 jours selon le plan proposé et qu'un retour soit fait à la rencontre du conseil d'administration de février/mars 2024 afin d'en faire une évaluation.

Adopté.

Grilles salariales

Résolution : 233-4

Proposé par Eric Marquis ;
Appuyé par Denis Losier ;

Que les grilles salariales ainsi que les conditions d'évolution soient adoptées telles que présentées.

Amendement

Proposé par Mario Pelletier ;

Que le chèque de prime pour les années de service soit émis annuellement aux employés qui ont atteint le dernier échelon de leur grille salariale.

Adopté.

Cotisations des membres 2024

Résolution : 233-5

Proposé par Mario Pelletier ;
Appuyé par Lisa Parent ;

Que la formule de cotisations des membres présentée, basée sur l'assiette fiscale, soit adoptée pour les 3 prochaines années et présentée aux membres lors de l'AGA.

Adopté.

Résolutions pour les signataires et accès aux comptes chez Uni

Résolution : 233-6

Proposé par Achille Bastarache ;
Appuyé par Mariane Cullen ;

Que Daniel Guitard, Pascal Reboul et Yvon Godin soient désignés comme signataires pour le compte AFMNB (9351) ainsi que pour tout document de l'Association.

Adopté.

Résolution : 233-7

Proposé par Eric Marquis ;
Appuyé par Lisa Parent ;

Que Daniel Guitard, Pascal Reboul et Julie Roy soient désignés comme signataires pour le compte de AFMNB - JCT (13113) ainsi que pour tout document de Jeunesse Canada au travail.

Adopté.

Résolution : 233-8

Proposé par Denis Losier ;
Appuyé par Kassim Doumbia ;

Que les transactions et paiements effectués en ligne via le compte Mon Profil de Uni pour le compte de l'AFMNB (9351) n'aient besoin d'aucune approbation suite à l'envoi par l'initiateur, puisque la transaction est déjà approuvée sur papier par la direction générale avant d'être effectuée en ligne.

Adopté.

Résolution : 233-9

Proposé par Mario Pelletier ;
Appuyé par Denis Losier ;

Que les transactions et paiements effectués en ligne via le compte Mon Profil de Uni pour le compte de l'AFMNB- JCT (13113) n'aient besoin d'aucune approbation suite à l'envoi par l'initiateur, puisque la transaction est déjà approuvée sur papier par la direction générale avant d'être effectuée en ligne.

Adopté.

Perte des services de laboratoire médicaux en région

Résolution : 233-10

Proposé par Eric Marquis ;
Appuyé par Lisa Parent ;

Que l'AFMNB rassemble l'information sur les services de laboratoire qui ont prévues être centralisés à Moncton ou autres hôpitaux régionaux pour ensuite se positionner sur le sujet.

Adopté.

Formation des élu.es et directions générales

Résolution : 233-11

Proposé par Mario Pelletier ;
Appuyé par Denis Losier ;

Que l'AFMNB se rapproche de l'AAMNB pour collaborer sur les besoins urgents en formation aux élu.es et aux directions générales.

Adopté.

Financement Fête nationale de l'Acadie

Résolution : 233-12

Proposé par Kassim Doumbia ;
Appuyé par Achille Bastarache ;

Que l'AFMNB envoie une lettre d'appui en appui à la SNA dans sa démarche pour assurer la pérennité du financement.

Adopté.

Départ de la présidence de la SANB

Résolution : 233-13

Proposé par Kassim Doumbia ;
Appuyé par Lisa Parent ;

Que l'AFMNB envoie une lettre de remerciement à Alexandre-Cédric Doucet qui quittera sous peu son poste à la présidence de la SANB afin de le remercier pour son travail accompli.

Adopté.

Gestion de la rémunération des élu.es

Résolution : 233-13

Proposé par Kassim Doumbia ;
Appuyé par Lisa Parent ;

Que l'AFMNB mette en place un comité et prépare un guide pour la gestion de la rémunération des élu.es en cas de congé maladie.

Adopté.

PROCÈS-VERBAL DE LA 33e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Dimanche 16 octobre 2022
Centre des Congrès d'Edmundston
74 chemin Canada, Edmundston, N.-B. E3V 1V5

Ouverture de la 33e Assemblée générale annuelle de l'AFMNB

1. VÉRIFICATION DU QUORUM

Le président, Yvon Godin, souhaite la bienvenue aux délégué.e.s et participant.e.s. donne ensuite quelques directives d'usage pour la bonne conduite de l'AGA. Le président vérifie le quorum en nommant le nom des 50 municipalités membres et en demandant qu'au moins un représentant de chacune des municipalités signifie sa présence, le cas échéant. Le président confirme que le quorum est atteint, avec une représentation de 42 des 50 municipalités membres, et déclare ouverte la 33e assemblée générale annuelle de l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick.

2. PRÉSIDENCE DE L'ASSEMBLÉE

Suspension aux Règlements généraux

Le président demande une proposition de la salle afin de suspendre l'article 10 1 b), qui désigne le président de l'Association comme président de l'AGA et que l'on désigne M. Cyrille Simard à titre de président d'assemblé pour l'AGA 2022.

Résolution : AGA 2022-10-14-01

Proposé par Mario Pelletier, maire d'Eel River Dundee
Appuyé par Mireille Pinet, conseillère de Paquetville

Que l'article 10 1 b) des Règlements généraux de l'AFMNB, portant sur les fonctions de la présidence de l'Association soient suspendus provisoirement par l'assemblée générale annuelle 2022 et que l'on désigne M. Cyrille Simard à titre de président d'assemblée pour l'AGA 2022.

Adopté.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution : AGA 2022-10-14-02

Proposé par Denis Losier, maire de Tracadie

Appuyé par Denise Landry-Nadeau, conseillère d'Edmundston

Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adopté.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 32E ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE ET DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SPÉCIALE 2022

Résolution : AGA 2022-10-14-03

Proposé par Guillaume Deschênes Thériault, conseiller de Kedgwick
Appuyé par Roger Caissier, maire de Shediac

Que l'on adopte le procès-verbal de la 32e Assemblée générale annuelle, tel que présenté.

Adopté.

Résolution : AGA 2022-10-14-04

Proposé par Marcel Deschênes, maire de Grand-Sault
Appuyé par Serge Desjardins, conseiller de Saint-Léonard

Que l'on adopte le procès-verbal de l'Assemblée générale spéciale 2022, tel que présenté.

Adopté.

5. SUIVIS AUX PROCÈS-VERBAUX

Le directeur général mentionne que la majorité des points reviennent tous à l'ordre du jour et les suivis y seront faits. Il souligne quelques résolutions de l'AGA 2021.

- l'appuie à la réforme de la gouvernance locale : l'appui et le soutien fut apportés au cours de la dernière année et le suivis se poursuivent
- planification stratégique : le travail a été fait et une nouvelle planification stratégique sera présentée aux membres aujourd'hui
- financement et développement de projets : nous avons des demandes dans le système pour immigration avec la CFA dans les régions
- assurances : nous y travaillons, des approches ont été faites pour la mise en place d'un comité cependant celui-ci aurait une portée limitée en termes d'assurance auto mais nous avons eu des pistes que nous avons utilisées afin de travailler à diminuer les coûts d'assurance et nous poursuivons le travail

6. RATIFICATION DES DÉCISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Résolution : AGA 2022-10-14-05

Proposé par Serge Desjardins, conseiller de Saint-Léonard
Appuyé par Lisa Parent, maire de Rivière-Verte

Que l'Assemblée générale annuelle 2022 ratifie les décisions du conseil d'administration soumises dans le cahier du Congrès.

Adopté.

7. RAPPORT DE LA PRÉSIDENCE

Le président prend la parole, en soulignant que le rapport est dans le cahier du congrès et demande s'il y a des questions.

Résolution : AGA 2022-10-14-06

Proposé par Eric Marquis, maire d'Edmundston
Appuyé par Isabelle Nowlan, conseillère de Bertrand

Que l'Assemblée générale annuelle reçoive le rapport du président tel que soumis dans le cahier du Congrès.

Adopté.

8. RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Le directeur général effectue un retour rapide sur certains points importants de son rapport qui se trouve dans le cahier du congrès et en profite pour remercier les employés de l'AFMNB pour leur travail.

Il effectue un retour sur la réforme de la gouvernance locale qui a été le gros dossier de l'année et demandé beaucoup de temp. Il mentionne avoir eu beaucoup de consultations sur le sujet et ce qui y touche (financement, carte électorale, etc.). Il mentionne également le dossier de gestion des actifs, pour lequel l'Association est reconnue comme une leader sur le sujet au niveau national et bien reconnue dans ce dossier.

Résolution : AGA 2022-10-14-07

Proposé par Brigitte Couturier, conseillère de Beresford
Appuyé par Nicole Somers, maire de Saint-Quentin

Que l'Assemblée générale annuelle reçoive le rapport de la direction générale tel que soumis dans le cahier du Congrès.

Adopté.

9. ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS 2021-2022

La représentante de la firme Bourque Richard Boutot, Jessica Boutot, vérificatrice des états financiers 2021-2022 se joins à nous via Zoom afin de présenter le document envoyé par courriel ainsi que le résumé dans le cahier du congrès. Nous avons un surplus de 188 733$ pour l'année 2021-2022, qui a été affecté à divers fonds afin d'assurer la continuité de l'Association et de ses projets.

Le directeur général précise que le surplus de cette année représentera en bonne partie le même montant en déficit l'an prochain en raison du projet de renforcement de la gouvernance locale pour lequel nous devons placer de l'argent l'an prochain selon l'entente avec Patrimoine canadien.

Résolution : AGA 2022-10-14-08

Proposé par Aldéo Saulnier, maire de Bouctouche
Appuyé par Denis Losier, maire de Tracadie

Que l'on adopte les états financiers vérifiés pour l'exercice 2021-2022 tel que présentés.

Adopté.

10. PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Le directeur général mentionne que le travail afin d'élaborer la nouvelle planification stratégique a été effectué au courant de l'année. Il explique le processus afin de monter la nouvelle planification stratégique et présente ensuite les grandes lignes de celle-ci, soit les axes et objectifs qui ont été déterminés.

Résolution : AGA 2022-10-14-09

Proposé par Denise Losier, maire de Tracadie
Appuyé par Guillaume Deschênes-Thériault, conseiller de Kedgwick

Que l'AFMNB adopte la nouvelle planification stratégique 2023-2025 tel que présentée.

Adopté.

11. COTISATION DES MEMBRES POUR L'ANNÉE 2023

Le directeur général présente la nouvelle formule de cotisation des membres. Il rappel que la cotisation avait été gelée pour les trois dernières années et que la formule de cotisation devait être revue.

Résolution : AGA 2022-10-14-10

Proposé par Daniel St-Germain, conseiller de Rivière-Verte
Appuyé par Rose-Marie Blanchard, conseillère de Grande-Anse

Que l'AFMNB adopte la nouvelle formule de cotisation des membres pour l'année 2023.

Adopté.

12. NOMINATION D'UNE FIRME DE VÉRIFICATION POUR L'ANNÉE 2022-2023

Le contrat est déjà signé pour une période de 5 ans avec la firme Bourque Richard Boutot de Dieppe et nous n'avons donc pas besoin d'une nouvelle nomination cette année.

13. AMENDEMENT AUX RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

Le directeur général souligne les modifications nécessaires aux points 10.5, 11.3c, ainsi que 13.1 afin de spécifier et explique le besoin des corrections.

Résolution : AGA 2022-10-14-11

Proposé par Roger Caissie, maire de Shediac
Appuyé par Mario Ringuette, conseiller de Ste-Anne-de-Madawaska

Que l'assemblée générale de l'AFMNB adopte la modification aux règlements généraux au point 10.5, 11.3c et 13.1 telle que proposée.

Adopté.

14. RÉSOLUTIONS DES MEMBRES

Ville de Caraquet - Logement

La conseillère de Caraquet, Mme. Louise Blanchard, s'avance au micro afin de faire la proposition de résolution.

Résolution : AGA 2022-10-14-12

ATTENDU QUE la nation canadienne tout entière vit une crise de logement ;

ATTENDU QU'IL faut mettre en place rapidement des mesures pour faire face à la crise du logement actuelle, qui touche de plus en plus de ménages dont les personnes les plus vulnérables de notre société ;

ATTENDU QUE le coût élevé de la vie fait en sorte que les Canadiens les plus vulnérables peuvent difficilement se permettre un logement abordable ;

ATTENDU QU'IL faut répondre aux besoins d'une population vieillissante et à faible revenu ;

ATTENDU QUE le développement économique repose sur la capacité à retenir et attirer de nouvelles entreprises, il devient donc difficile d'attirer les travailleurs en raison du manque de logements abordables ;

ATTENDU QUE d'importantes mesures doivent être prises dès maintenant pour solutionner cette crise du logement abordable ;

Proposé par Louise Blanchard, conseillère de Caraquet
Appuyé par Ian Comeau, maire de Campbellton

Que l'AFMNB demande aux gouvernements fédéral et provincial d'accélérer et de simplifier l'accès aux logements abordables pour les régions rurales.

Adopté.

Ville de Dieppe – Bruit des véhicules à moteur

Le maire de Dieppe, M. Yvon Lapierre s'avance au micro afin de faire la lecture de la proposition de résolution.

Résolution : AGA 2022-10-14-13

ATTENDU QUE nombreuses plaintes sont reçues par la Ville de Dieppe concernant le bruit excessif des véhicules (voitures, motocyclettes et autres) qui circulent en ville ;

ATTENDU QUE la Loi sur les véhicules à moteur rend difficile toute condamnation auprès d'un tribunal en ne précisant pas la notion de bruit « nécessaire », « excessif » ou « anormal » ;

ATTENDU QUE les forces de police ne peuvent, dans ces conditions, amener les contrevenants devant les tribunaux et les exposer à des amendes significatives et dissuasives ;

ATTENDU QUE ce problème touche de nombreuses communautés à travers la province ;

Proposé par Yvon Lapierre, maire de Dieppe
Appuyé par Eric Marquis, maire d'Edmundston

Que l'AFMNB apporte son soutien à la Ville de Dieppe dans sa démarche auprès du ministère de la Justice et de la Sécurité publique.

Que l'AFMNB travaille avec les autres associations municipales et le gouvernement afin de faire modifier et préciser la Loi sur les véhicules à moteur en ce qui concerne le bruit.

Adopté.

Le maire d'Eel River Dundee et représentant du Restigouche au CA de l'AFMNB, M. Mario Pelletier s'avance au micro afin de proposer un amendement à la proposition de M. Lapierre. Il fait part de la discussion qu'a eu le conseil d'administration plus tôt sur le sujet suite à la demande d'appui de la ville de Dieppe et le CA aimerait ajouter un amendement afin d'ajouter les autres formes de nuisances à la proposition, tel que les traces de pneus et les lumières led sur les véhicules.

Amendement

Proposé par Mario Pelletier, maire d'Eel River Dundee
Appuyé par Denis Losier, maire de Tracadie

Que l'on ajoute à la proposition, toutes les formes de nuisances, (les « spots » de lumières led, et les traces de pneus, etc.)

Adopté.

15. RÉSOLUTIONS SOUMISES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le représentant de la Péninsule acadienne, M. Jules Haché s'avance au micro afin de faire la lecture de la proposition de résolution au sujet des congrès annuels des prochaines années.

Résolution : AGA 2022-10-14-14

ATTENDU QUE l'envergure du congrès annuel rend difficile sa tenue dans toutes les régions où se trouvent les membres de l'AFMNB ;

ATTENDU QUE les réponses aux sondages des personnes ayant participé au congrès indiquent qu'elles apprécient pouvoir loger dans un périmètre proche des installations qui accueillent l'évènement ;

ATTENDU QUE le nombre total de personnes élues dans les futures entités ne variera pas de manière assez significative comparé à la situation actuelle pour envisager une baisse importante de la fréquentation ;

Proposé par Jules Haché, maire de Lamèque
Appuyé par Mario Pelletier, maire d'Eel River Dundee

Que les prochains congrès annuels de l'AFMNB aient lieu à Moncton en 2023, Edmundston en 2024 et Fredericton en 2025 et que la Table de concertation des maires tourne dans chacune des régions chaque année.

Adopté.

16. RÉSOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE

Aucune résolution n'est soumise par l'assemblée cette année.

17. ÉLECTION DES DIRIGEANTS

M. Simard souligne qu'il n'y a pas d'élection à l'exécutif prévue cette année puisque les membres de l'exécutif n'en sont qu'à leur première année d'un mandat de deux ans. Le maire de Shippagan et 2e vice-président, M. Kassim Doumbia, s'avance au micro afin de faire une proposition concernant l'élection des représentants des régions.

Résolution : AGA 2022-10-14-15

Puisqu'il n'y a pas d'élection au sein de l'exécutif cette année (mandats de deux ans)

Puisqu'il y a une élection municipale à venir en novembre prochain

Pour se coller à la Loi sur les municipalités qui maintient en poste les élus municipaux jusqu'au 31 décembre 2022

Afin de faciliter la transition du conseil d'administration de l'AFMNB et ne pas avoir une trop longue période sans conseil d'administration en poste suite à l'élection de novembre avant que l'assermentation soit tenue

Proposé par Kassim Doumbia, maire de Shippagan
Appuyé par Denis Losier, maire de Tracadie

Que les représentants des régions soient également maintenus en poste jusqu'au 31 décembre 2022 et qu'une assemblée générale spéciale (AGS) soit tenue en début d'année 2023 afin d'élire un nouveau conseil d'administration afin de combler les postes qui seront laissés vacants à la suite des résultats de l'élection municipale.

Adopté.

18. LEVÉE DE LA RÉUNION

L'ordre du jour étant épuisé, la 33e Assemblé générale annuelle de l'AFMNB est levée à 9 h 59 am.

Bourque Richard Boutot P.C. Inc.
Chartered Professional Accountants | Comptables Professionnels Agréés

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
L'Association Francophone des Municipalités du N.B. Inc.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du L'Association Francophone des Municipalités du N.B. Inc. (l'« association »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2023, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'association au 31 mars 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'association conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'association ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'association.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités à l'égard de l'audit des états financiers sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe jointe à notre rapport. Cette description, qui se trouve aux pages 4 et 5, fait partie intégrante de notre rapport.

Bourque Richard Boutot

Bourque Richard Boutot P.C. Inc.
Comptables professionnels agréés

Dieppe (Nouveau-Brunswick)
Le 27 septembre 2023

ÉTAT DES RÉSULTATS ABRÉGÉ

Exercice terminé le 31 mars	2023	2022
REVENUS		
Patrimoine canadien	84 000 $	84 000 $
Contributions des municipalités	244 318 $	237 761 $
Intérêts	458 $	0 $
Divers	48 401 $	43 318 $
Subvention gouvernementale - covid	0 $	242 124 $
	377 177 $	**607 203 $**
FRAIS D'EXPLOITATION		
Salaires et avantages sociaux	178 514 $	144 916 $
Créances douteuses et irrécouvrables	1 068 $	1 333 $
Dépenses de bureau et papeterie	31 081 $	52 082 $
Achat équipement	4 145 $	5 176 $
Frais de déplacement	40 874 $	9 222 $
Frais de réunions	39 645 $	38 006 $
Frais de formation	0 $	16 275$
Honoraires professionnels	15 455 $	56 142 $
Intérêts et frais bancaires	613 $	468 $
Loyer	28 365 $	22 730 $
Publicité et promotion	673 $	15 911 $
Télécommunications	2 643 $	2 854 $
Amortissement	14 210 $	19 338 $
	357 286 $	**384 453 $**
AUTRES REVENUS (DÉPENSES)		
Perte sur disposition d'immobilisations	0 $	0 $
Projet - Congrès	43 167 $	24 102 $
Projet - Jeunesse Canada au travail	5 438 $	0 $
Projet – Services aux membres	(5 496) $	(39 619) $
Projets - Autres	(79 790) $	(18 501) $
BÉNÉFICE NET	**(36 681) $**	**(34 017) $**

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET Exercice terminé le 31 mars	2023 Total	2022 Total
SOLDE AU DÉBUT	**663 520 $**	**474 787 $**
Amortissement cumulé des exercices antérieurs		
Redressements des exercices antérieurs - TVH		
Redressements des exercices antérieurs - Revenus reportés		
Bénéfice net	(16 790) $	188 733 $
SOLDE À LA FIN	**646 730 $**	**663 520 $**

La version intégrale des états financiers est disponible sur demande

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Exercice terminé le 31 mars 2023

	Investis en immobili-sations	Fonds programme gouvernance locale	Fonds d'admin-istration	Fonds d'appui aux membres	Fonds d'affectation interne : outils de communi-cations	Fonds d'affectation interne - campagne achat local du CÉNB	Fonds d'affectation interne - programme formation continue	Non affecté	2023 Total	2022 Total
Solde au début de l'exercice	59 326 $	97 465 $	35 300 $	179 308 $	8 655 $	25 000 $	100 000 $	158 466 $	663 520 $	474 787 $
Excédent des produits sur les charges								(16 790) $	(16 790) $	188 733 $
Variation nette		(80 000) $	(1 638) $	50 000 $	(8 655) $	(25 000) $	(11 500) $	76 793 $		
Amortis-sement	(14 808) $							14 808 $		
Solde à la fin de l'exercice	44 518 $	17 465 $	33 662 $	229 308 $	0 $	0 $	88 500 $	233 277 $	646 730 $	663 520 $

GROUPE D'INGÉNIERIE
JOMA
ENGINEERING GROUP
CONSULTANTS EN STRUCTURE
■ Design Industriel ■ Conception de Bâtiment
■ Études et Investigations
■ Examen d'Intégrité Structurale
204-654 boul. Malenfant, Dieppe, NB, E1A 5V8
(506) 382-5550 ■ www.jomaeng.com

GROUPE SAVOIE

UNI, c'est vous!

L'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick, vous jouez un rôle essentiel dans la vitalité socioéconomique de notre province.

Vous tissez les fils qui maintiennent nos communautés prospères et dynamiques.

Ensemble, nous avons bâti un mouvement et poursuivons notre engagement vers un avenir florissant!

uni

uni.ca

POSTES CANADA POST
CANADA

M.A.C.
FEUX D'ARTIFICE
FIREWORKS INC.
BATHURST, NB 506.724.2038 506.545.6464
Aimie DESIGN | WWW.AIMIEDESIGN.COM
INFO@AIMIEDESIGN.COM

CAFi

FIDEMA
Groupe conseils inc.
Conseillers indépendants
en gestion de risques d'assurances

PORT of/de BELLEDUNE

Votre vision, notre expertise.
CORBO
ARCHITECTURE | ENGINEERING
Abordons ensemble le défi de
la crise du logement.
855.307.7100
joel.olivier@corboinc.com

CARECITY
Application mobile et
Système d'alerte d'urgence
pour villes intelligentes
Carecity est une solution technologique durable et évolutive permettant aux municipalités de communiquer dans les deux sens de façon efficace et instantanée avec les citoyens.

TruSun Sun Financing Financement Solaire
*"Ensemble vers un Avenir Durable:
Votre Municipalité, Notre Engagement."*
innovations@trusun.ca

RAPID INDUSTRIES

CN

ROY CONSULTANTS
ENGINEERING SERVICES D'INGÉNIERIE

uni

AFMNB
Association francophone
des municipalités du Nouveau-Brunswick